Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation

Herausgeber: Société jurassienne d'émulation

Band: 75 (1972)

Rubrik: La Première Internationale et le Jura : Colloque du Cercle d'études

historiques de la Société jurassienne d'émulation

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Colloque du Cercle d'études historiques de la Société jurassienne d'Emulation sous la présidence d'André Bandelier

LA PREMIÈRE INTERNATIONALE ET LE JURA

LA PREMIÈRE INTERNATIONALE ET LE JURA

Colloque organisé à l'occasion du centenaire de la Fédération jurassienne de l'Association internationale des travailleurs et de la parution des volumes III et IV de La Première Internationale, recueil de documents publié par l'Institut universitaire de hautes études internationales à Genève, sous la direction de Jacques Freymond.

Préparation du colloque:

Jacques-René Fiechter

André Bandelier François Kohler Bernard Prongué André Richon

Exposés:

Jacques Freymond

Bert Andréas Miklós Molnár Marcel Rérat François Kohler

Ont en outre pris part à la discussion:

Marianne Enckell

Jean-Jacques Bouquet

Pierre Hirsch Jean Cuttat Charles Thomann Henri Carnal Edmond Guéniat Victor Erard Pierre Guéniat

Tenu à Saint-Imier le 5 février 1972, le colloque a été suivi par plus de 120 personnes. On notait la présence de représentants des autorités cantonales, des associations jurassiennes, de la presse et de personnalités appartenant au monde politique et universitaire. Les municipalités de Saint-Imier, Sonvilier et Villeret étaient associées à la manifestation.

TABLE DES MATIÈRES

	Introduction, par André Bandelier	334
I.	EXPOSÉS SUR LA PREMIÈRE INTERNATIONALE	
	La Première Internationale dans l'histoire sociale du XIXe siècle, par Jacques Freymond	337
	Marx/Engels, la Suisse et le Jura, par Bert Andréas	349
	La Fédération jurassienne comme siège du Bureau fédéral, par Miklós Molnár	360
II.	LE JURA A L'ÉPOQUE DE LA PREMIÈRE INTERNATIONALE	
	Approche des conditions socio-économiques dans le Jura à l'époque de la Première Internationale (1860-1880), par Marcel Rérat	371
	Le conflit de Saint-Imier et la répression anti-anar- chiste (1893-1894), par François Kohler	380
III.	RÉSUMÉ DES DÉBATS	
	Discussion générale, résumée et annotée par André Bandelier	386
	Notes bibliographiques, par André Bandelier.	400

Introduction

par André Bandelier

Le thème proposé, La Première Internationale et le Jura, appelle quelques explications. Une brève introduction est nécessaire pour justifier le choix des initiateurs, fixer les limites géographiques et chronologiques, pour montrer le lien qui unit les différentes communications.

Sans la publication, par l'Institut universitaire de hautes études internationales à Genève, de remarquables volumes de documents sur la Première Internationale, le Cercle d'études historiques ne pouvait prétendre traiter un tel sujet lors de son colloque annuel. Certes, la commémoration d'un centenaire pouvait le justifier. Abondance de biens même, puisque la fondation de la Fédération jurassienne à Sonvilier et le Congrès international fédéraliste de Saint-Imier pouvaient en être l'occasion. Par ailleurs, une résolution de ce même congrès « La destruction de tout pouvoir politique est le premier devoir du prolétariat », restait la référence fondamentale pour le mouvement anarchiste et l'histoire récente fournissait suffisamment de motifs pour s'intéresser aux courants libertaires du socialisme. Le bureau du Cercle d'études historiques a voulu garder à son colloque le caractère d'une journée de travail et de réflexion. L'histoire de la Fédération jurassienne, regroupement régional de sections de l'Association internationale des travailleurs, sera le point de cristallisation, sans nous obliger pour autant à restreindre l'étude du mouvement social naissant à cette seule entité. L'évocation d'un Pierre Coullery, l'initiateur de l'internationalisme dans les Montagnes, d'un Hermann Jung, proche collaborateur de Karl Marx, suffit pour infirmer une telle prétention. La Fédération jurassienne en constitue néanmoins le résultat le plus spectaculaire, bien que le phénomène soit encore mal connu dans le Jura, malgré les études des historiens suisses et étrangers.

Née d'une scission de la Fédération romande, la Fédération jurassienne, qui a ses répondants dans les fédérations italienne, espagnole, belge, se définit d'abord en fonction d'une région géographique « naturelle ». Elle s'inscrit dans les chaînes jurassiennes, du Jura vaudois au Jura soleurois, englobe le Jura français et l'Alsace. Cependant la provenance des sections, déterminante pour une définition objective, indique que l'essentiel est constitué par un noyau

jurassien-neuchâtelois et un noyau jurassien-bernois, ce qui n'exclut pas l'admission de sections plus lointaines. C'est pourquoi il convient de mettre en garde ceux qui pourraient assimiler trop rapidement l'implantation de la Fédération jurassienne aux sept districts jurassiens définis par la Constitution cantonale bernoise de 1950. La délimitation géographique invite à dépasser les perspectives locales pour déboucher sur un contexte international, peu tributaire des cadres institutionnels suisses, cantonaux et fédéraux. Les sections de l'Internationale représentent tout de même une certaine importance pour le Jura bernois d'alors. Des ferments idéologiques agissent sur une société en mutation et touchent plus particulièrement la partie haute du vallon de Saint-Imier. Pour s'en convaincre, il suffira de noter la forte proportion des délégués provenant de cette contrée dans les congrès régionaux, de rappeler la fondation de la Fédération jurassienne à Sonvilier le 12 novembre 1871 et le Congrès de Saint-Imier, réunion des délégués antiautoritaires, les 15 et 16 septembre 1872.

La formation de l'Association internationale des travailleurs en 1864 et le dernier congrès fédéraliste de Verviers en 1877 permettent de fixer le cadre temporel, encore que la souplesse dans la définition soit de rigueur. La constitution de la Fédération jurassienne ne correspond pas aux débuts de l'Internationale dans le Jura bernois. Ici les premières sections remontent aux années 1865-1866. Dans les régions limitrophes, à Bienne et à La Chaux-de-Fonds notamment, des mouvements antérieurs avaient préparé le terrain. La soudaine extension du mouvement ne peut se concevoir sans l'existence d'un milieu et d'un esprit favorables à son implantation. Les dates précitées ne sont pas étrangères à l'histoire jurassienne. Sur le plan social, économique et professionnel, les débuts de l'Internationale coïncident avec l'invention de la montre Roskopf et l'établissement de la première fabrique produisant la montre entière avec des procédés mécaniques nouveaux, la maison Longines, la fin de la période avec l'introduction du machinisme dans l'horlogerie et l'adoption de la loi sur les fabriques par le peuple suisse. Surtout, on assiste à la construction du réseau des chemins de fer jurassiens. Les historiens ont retenu et abondamment commenté les luttes menées par les catholiques contre la politique anticléricale et centralisatrice du Kulturkampf.

Le Cercle d'études historiques, averti par M. Jacques-René Fiechter, a senti l'exceptionnel intérêt que recelait la publication de deux nouveaux tomes sur la Première Internationale. Il y avait matière à renouveler l'histoire locale et plus particulièrement l'un de ses aspects les plus négligés, les transformations économiques et sociales qui modifient le visage du Jura et la vie de ses habitants vers la fin du 19e siècle. La possibilité de réunir les auteurs de la publication permettait de replacer l'événement dans une perspective générale, de définir une problématique où les historiens locaux pourraient trouver une impulsion, des directions de recherche et une saine

émulation. L'historiographie jurassienne s'était limitée jusqu'ici aux luttes politiques et religieuses, aux heurts des personnalités. Ces points de vue restent insuffisants pour rendre compte des grandes muta-

tions. Il convenait de leur ajouter une dimension nouvelle.

Le professeur Jacques Freymond situera tout d'abord la Première Internationale dans l'histoire sociale du 19e siècle. MM. Bert Andréas et Miklós Molnár s'occuperont ensuite de la Fédération jurassienne pour marquer son importance parmi les courants dominants qui se disputent la direction de l'Internationale. Le premier nommé s'attachera aux inspirateurs de la branche centralisatrice, Friedrich Engels et Karl Marx. Le second analysera le rôle de cette fédération régionale comme bureau de liaison des fédérations antiautoritaires. Synthèses de longues années de travail, auxquelles les membres du Cercle d'études historiques ne peuvent répondre avec autant d'autorité. Ils vont cependant tenter de prolonger la question sur le plan local. Leurs communications n'ont qu'une ambition : suggérer des approches et des objets de recherche nouveaux. Elles se veulent aussi une introduction à la discussion générale.

I. Exposés sur la Première Internationale

LA PREMIÈRE INTERNATIONALE DANS L'HISTOIRE SOCIALE DU XIXe SIÈCLE

par Jacques Freymond

Ce qui frappe l'historien de l'Internationale c'est la brièveté et l'intensité de sa vie. Un feu est allumé à Londres en septembre 1864, qui avec une extraordinaire rapidité gagne l'Europe, se répand en de nombreux foyers pour s'éteindre après avoir contribué à embraser Paris, mais en lançant pendant quelques années encore de nombreuses étincelles et en laissant des braises sous la cendre dont les sociétés l'ont recouvert.

Cette flambée n'est explicable que par la proximité de matériaux inflammables progressivement accumulés à travers l'histoire d'un siècle révolutionnaire où se développent parallèlement et successivement les poussées des mouvements libéral, national et social.

Or ces poussées ne s'exercent pas à l'intérieur d'un seul pays. En Europe, à travers les siècles, s'est développée une vie intellectuelle qui transcende les frontières nationales. La Révolution de 1789 n'a fait qu'élargir le nombre des participants à des échanges qui prétendaient englober et impliquer les masses et non pas seulement des privilégiés. Et la Restauration n'a rien arrêté. Tout au plus a-t-elle canalisé la discussion fondamentale sur la structure et le gouvernement de sociétés contemporaines inégalement travaillées par la révolution industrielle.

Les grands débats du XIXe siècle se déroulent au niveau de l'Europe. A l'ombre du concert européen des gouvernements s'organise tant bien que mal un concert des peuples qui s'exprime à travers des voix multiples et souvent discordantes. La Sainte Alliance avait été conçue comme un système de sécurité collective contre les libéraux et les patriotes d'Allemagne, d'Italie, d'Espagne ou de France. Elle a joué son rôle de frein sans pourtant briser les hommes ni détruire leur idéal.

Ainsi, Mazzini et nombre de ses compagnons de lutte survivront à l'échec de la Jeune Europe. Et on les retrouve en 1864 lors de la naissance de l'Internationale, comme d'ailleurs lors de la formation de la section napolitaine de la Première Internationale en 1869.¹ Sur le rôle qu'ils jouent, la discussion est encore ouverte. Aldo Romano souligne l'intérêt que Mazzini porte au prolétariat, à ses problèmes, à ses possibilités d'action, en citant une lettre écrite en 1834 au sujet du désarroi que ce dernier constate à Milan:

« Il y aurait cependant un ressort, écrit Mazzini, mais pour le tendre il faudrait des moyens et des hommes que nous n'avons pas; une fraternisation du peuple, de ce qu'on appelle le peuple [...] fraternisation de couteaux, de bras ; cette pensée d'une ligue de prolétaires qui semble un rêve ne le serait plus si on touchait à ces ressorts qui, un jour, pourraient devenir dangereux, mais qui sont toujours puissants dans le peuple ; et la guerre entre le peuple et la tyrannie ne s'est pas encore déclarée en Italie. » ²

Cette pensée de l'appel au peuple, Mazzini, qui est un homme libéral, la conservera et la cultivera pendant sa vie entière. Mais ce peuple, cet ouvrier, il s'agit de le mobiliser tout d'abord pour la cause de l'unité italienne : « Puisque les classes ouvrières ont des droits à l'aide de la Nation, écrit-il en août 1861, il est nécessaire qu'elles se montrent prêtes à remplir leurs devoirs envers elle. Celui qui ne remplit pas de devoirs n'a pas de droits. » ³ Et pendant les années qui suivent, il revient à la charge, encourageant les ouvriers à se grouper à la fois pour améliorer leur sort et pour assurer l'unité de l'Italie. L'Europe, l'Internationale l'intéressent sans doute, mais elles restent, en 1864, à l'arrière-plan de ses préoccupations : ce qui l'intéresse en automne de cette année-là, c'est le développement des sociétés ouvrières italiennes et leur fédération.⁴

Il n'en reste pas moins que des « Mazziniens » sont présents à Londres et qu'ils cherchent à fournir leur contribution à la formulation des objectifs de l'Internationale. Leur participation, tout éphémère qu'elle est, n'en est pas moins une contribution au lancement d'un mouvement qui les dépassera.

*;-

Ces Mazziniens, d'ailleurs, seraient membres d'une loge, celle des « Philadelphiens ». Et voici, avec la franc-maçonnerie, un autre courant international qui pourrait avoir, lui aussi, participé à la fondation de l'Internationale. Ici encore le débat est ouvert entre historiens. Certains n'attribuent guère d'importance à cette influence maçonnique. Pour d'autres, et plus particulièrement pour Boris Nicolaevski, les sociétés « secrètes », et la maçonnerie surtout auraient joué un rôle quasi décisif. Nicolaevski se réfère, dans une communication

qu'il a faite au colloque tenu en octobre 1964 sous les auspices du Hoover Institute for War, Revolution and Peace à Stanford 5, à diverses études sur le rôle de la maçonnerie, et surtout à un article de Jean Bassu intitulé « Une loge de proscrits à Londres sous le second Empire et après la Commune ». 6 Si, selon Nicolaevski, la maçonnerie officielle française n'a pas été associée à l'Internationale, des loges se sont constituées, en Angleterre principalement, groupant des émigrés français. Parmi ces loges, celle des « Philadelphiens », appartenant à l'ordre dit de « Memphis », va développer, en marge de la maçonnerie officielle anglaise aussi bien que française, une activité révolutionnaire. Cette loge aurait contribué à la création d'une société révolutionnaire, la Commune révolutionnaire, et c'est en suivant en particulier les activités des deux groupements que Nicolaevski nourrit sa démonstration tendant à attribuer un rôle dominant à la maçonnerie dans la fondation de l'Internationale. Mais ces sociétés secrètes n'ont de « maçonnique » que l'apparence, que les formes extérieures. On se sert de la maçonnerie pour couvrir des actions conspiratrices 8 visant à abattre Napoléon III, à soutenir le mouvement d'unification de l'Italie en apportant un appui à un Mazzini et à un Garibaldi ; et on se propose, sur un plan plus général, de travailler à l'instauration d'une « République démocratique et sociale universelle ».

En suivant Nicolaevski dans les méandres d'une démonstration qui rassemble parfois hardiment des pièces d'archives détachées, nous pénétrons dans la petite histoire des révolutionnaires émigrés dont les organisations s'enchevêtrent sans qu'on puisse toujours retrouver les fils conducteurs de leurs activités. A la Commune révolutionnaire vient s'ajouter l'Association Internationale dont Müller-Lehning a retracé, ou plutôt esquissé, la vie dans les années 1855-1859. Après la disparition de cette Association Internationale, un groupement sans nom et sans contenu, dont Mazzini et Garibaldi seraient épisodiquement les figures de proue, rapprocherait momentanément ces émigrés de Londres d'autres « démocrates » du continent, dont Coullery. Celui-ci assumera la présidence d'un congrès qui se tiendra à Bruxelles du 26 au 28 septembre 1863 et décidera la création d'une Alliance Fédérative Universelle de la Démocratie. Notons que Johann-Philipp Becker siège à la vice-présidence d'un congrès dont il a d'ailleurs proposé la tenue en juillet de cette même année dans une conférence à La Chaux-de-Fonds.

Pareil déploiement d'activité explique non seulement la présence des « Philadelphiens » au meeting de St. Martin's Hall, mais la part qu'ils prennent à son organisation. Le Lubez, dont on sait le rôle qu'il a joué, en serait un. Il y en aurait d'autres, que Nicolaevski a plus de peine à identifier et qui, alliés aux Mazziniens, pourraient occuper une position d'influence. Mais, comme on le sait, Marx leur tiendra tête avec succès.

Ces émigrés conspirateurs et leurs compagnons du continent ne sont, pas plus que Mazzini, des « socialistes ». Marqués par l'esprit égalitaire de 1848, républicains de gauche, intellectuels en majorité,

ils n'ont avec les ouvriers que des contacts épisodiques.9

Mais ils n'en ont pas moins tissé, dans la première partie du siècle et plus encore après 1848, un réseau d'échanges et de contacts qui va offrir à l'Internationale une base de lancement et, grâce au halo qui entoure encore les écoles socialistes, un instrument de diffusion.

*

Néanmoins ce n'est pas seulement le réseau de contacts, si dense soit-il, qui va compter, mais bien le milieu social, politique et intellectuel dans lequel le nouveau mouvement prend racine. Comme l'écrivait Théodore Rothstein en 1913 : un mouvement historique ne peut être fabriqué de morceaux épars et « poussé en avant », même si ses fondateurs et ses chefs sont des personnalités titanesques ; ces mouvements doivent être « conçus au sein de l'histoire des semences (sic) des mouvements antérieurs » et doivent s'orienter dans la voie qui leur a été ouverte par les prédécesseurs 10.

Or ce milieu social et politique c'est, comme le dit Rothstein dans une étude qui, malgré l'usure du temps, reste fondamentale, celui de l'Angleterre, d'une Angleterre où, sous l'effet de la révolution industrielle, les contradictions sociales se précisent et où se

développe, au sein du prolétariat, une conscience de classe.

Une conscience de classe qui dépasse les frontières nationales. Les chefs du mouvement chartiste en donnent très tôt la preuve.

Qu'on pense à l'adresse si souvent citée qu'en novembre 1836, la Working Men's Association envoie aux ouvriers belges : « La classe ouvrière oublie la situation qu'elle occupe dans la société... Notre émancipation dépend de la diffusion de ces vérités parmi les ouvriers de tous les pays. »

Qu'on pense à l'initiative prise, en 1838 déjà, par Georges Julian Harney qui, après avoir fondé la Democratic Association, prend contact avec les Allemands, Polonais et Italiens émigrés à

Londres.

Qu'on pense enfin au rôle que l'association des Démocrates fraternels, fondée en 1846,¹¹ va jouer dans ces années décisives dans l'histoire de la conscience de classe ouvrière.

N'est-ce pas Harney qui, au début de 1846, a dans un discours vigoureux montré que la nation, nécessaire autrefois, est historiquement dépassée et fait appel à l'union des classes opprimées de tous les pays ? « L'intérêt du peuple est le même dans tous les pays, c'est l'intérêt du travailleur, du travailleur asservi et exploité... Dans tous les pays, les hommes qui produisent le blé vivent de pommes de terre, ceux qui font de l'élevage ne mangent pas de viande... Ceux qui

fabriquent des vêtements sont en haillons. Ceux qui construisent des maisons vivent dans des huttes... » 12

L'association des Démocrates fraternels s'est donné une mission internationale. Elle agit pendant ces années révolutionnaires en contact quasi permanent avec les nombreuses organisations révolutionnaires étrangères dont Londres est naturellement le centre. On connaît ses relations avec la Ligue des Justes au sein de laquelle s'opère la décantation du communisme primitif de Weitling en un communisme fondé sur une réflexion philosophique; avec la Ligue des Communistes aussi qui, en 1847, prend la succession de la Ligue des Justes. Mais cette fréquentation des révolutionnaires émigrés n'entraîne pas un détachement du milieu britannique. Harney et son camarade et rival Ernest Jones prendront soin de réaffirmer leur affiliation au chartisme et d'assigner pour tâche à l'association des Démocrates fraternels la diffusion de la charte des travailleurs. D'où les difficultés auxquelles va se heurter l'Association pendant la crise de 1848.

Le gouvernement britannique se montre relativement tolérant à l'égard des étrangers qui se réfugient sur son territoire et ne se soucie guère de voir les sujets britanniques participer à des manifestations politiques sur le continent; c'est ainsi que Jones et Harney se rendent à Paris au début de mars 1848, porteurs d'une adresse au gouvernement républicain. Mais lorsque de retour à Londres les mêmes hommes, portés avec leurs camarades britanniques par l'enthousiasme révolutionnaire du moment, tentent d'organiser une manifestation de masse en faveur de la Charte du peuple, ils se heurtent à l'opposition résolue du gouvernement dont l'intervention mettra un terme à un mouvement chartiste déjà sur le déclin, affectant du même coup, par des mesures visant les étrangers trop actifs politiquement, l'association des Démocrates fraternels.

Harney n'abandonnera pourtant pas la partie. De 1848 à 1852, comme l'a rappelé Rothstein, il poursuivra son action d'information sur les mouvements ouvriers et sur la révolution européenne, tout en animant les Démocrates fraternels qui se signaleront à l'attention par des manifestations qu'ils organisent conformément au calendrier des anniversaires révolutionnaires. Ce n'est qu'en 1853 qu'il se résigne

à accepter l'échec.

Ernest Jones, son rival, à qui vont momentanément les sympathies de Marx et de Engels, ne pourra guère faire mieux que de maintenir vivant le thème de l'entraide internationale en vue d'assurer le triomphe de la république universelle démocratique et « sociale ». C'est sous ce signe qu'est fondé, à la fin de 1854 et au début de 1855, le Comité International, précurseur et cofondateur de l'Association internationale qui jusqu'en 1859 va grouper le noyau des derniers chartistes, la Commune révolutionnaire, l'Association des Communistes allemands et l'Association des Socialistes polonais. A

en juger par les noms que se donnent ces diverses associations aussi bien que par la phraséologie de leurs porte-parole, il s'agirait bien là d'un groupement d'orientation socialiste. Sans doute tous les hommes sont-ils frères, avait déclaré Jones lors d'une réunion du Comité international en février 1855. Mais parmi ces frères il y a des « Abels » et il y a des « Caïns » ; ceci est le rassemblement des « Abels » du monde contre les puissants « Caïns » qui les ont assassinés. Jusqu'ici les prolétaires se sont fait la guerre de pays en pays sous la conduite des oligarchies. Dès maintenant ils vont s'unir dans

la lutte contre ces oligarchies, contre le capitalisme.¹³

Mais les prolétaires dont on évoque le sort et qu'on appelle à l'action sont peu ou mal représentés dans ces comités, dans ces réunions. Et les programmes restent extrêmement vagues dans leur formulation. Dans le rapport annuel qu'on publie en mars 1856, on ne va guère au-delà de formules telles que : le programme du Comité international est « d'autant meilleur qu'il est le programme le plus large. En effet que l'on dise : unité du mouvement européen avec les uns, Etats-Unis d'Europe avec les autres, ou Alliance des Peuples et République Universelle avec tout le monde dans la Démocratie, on est dans le vrai ;...» Et plus loin, soulignant la nécessité d'une république universelle démocratique et sociale, on précise « qu'il n'y a aucune solution possible, selon l'égalité des conditions entre peuples, au problème des relations internationales tant que la solution du problème social de l'égalité des conditions entre hommes ne sera pas trouvée. » ¹⁴

Quant à l'Association internationale, elle définit ses objectifs dans ses statuts publiés en 1856 comme suit :

« (L'Association) a pour but de propager par tous les moyens en son pouvoir, la doctrine de la SOLIDARITÉ; d'organiser l'assemblée universelle de la Démocratie socialiste; de créer un milieu où s'étudient, s'élaborent, se propagent et se pratiquent les lois du monde nouveau que tous ses membres portent en eux-mêmes à divers degrés de développement; de substituer l'affirmation à la critique et à la négation aujourd'hui complètes du vieil ordre social, et de réaliser, autant que possible, dans le présent, tout en préparant la réalisation complète dans l'avenir, l'idéal de nos cœurs, la RÉPUBLIQUE UNIVERSELLE, DÉMOCRATIQUE ET SOCIALE. »¹⁵

Ce que cherchent en définitive les responsables du Comité et de l'Association internationale, c'est à rassembler un aussi grand nombre que possible de révolutionnaires, à Londres tout d'abord où les réfugiés constituent des noyaux actifs, et, à travers ces réfugiés qui maintiennent des relations avec leurs propres pays, sur le continent européen. Et leur souci de « rassembler » les incline à l'éclectisme. Quelles

que soient leurs réserves à l'égard d'un Mazzini, d'un Ledru Rollin, d'un Louis Blanc même, ils sont tentés de ne pas les exclure formellement de ce grand rassemblement des adversaires de l'ordre social. Mais le mouvement n'a plus cette marque socialiste et dans une certaine mesure prolétarienne que le chartisme avait imprimée à l'association des Démocrates fraternels.

36

Comment évaluer, enfin, le rôle de Marx et de Engels dans

cette période qui sépare 1848 de 1864?

Inutile sans doute d'insister ici sur l'événement que représente la publication du Manifeste communiste, ni de revenir sur les circonstances dans lesquelles il a été élaboré. Il ne semble pas nécessaire non plus de reprendre l'histoire de la Ligue des Communistes, qui d'ailleurs fait l'objet de nouvelles recherches dont il convient d'attendre le résultat. 16 Cela ne signifie pas que son influence et celle des nombreux exilés allemands qui se trouvent à Londres et à Bruxelles puissent être considérées comme négligeables par rapport aux activités des Italiens, des Français ou des Polonais. Bien au contraire, l'action du mouvement révolutionnaire allemand, et de ceux qui se réclament du socialisme et du communisme, sera d'autant plus intense à l'extérieur de l'Allemagne que dans le pays même elle se heurte à une police vigilante. Les Allemands seront actifs au sein de l'Internationale, et cela dès ses débuts, dominés sans doute à Londres par la personnalité de Marx et stimulés également à Genève par Johann Philipp Becker.

Pour en revenir à Marx et à Engels, constatons tout d'abord que leur correspondance permet, de manière plus authentique que par des témoignages extérieurs, de saisir leur comportement. Associés pendant quelque temps à des actions révolutionnaires qui n'ont pas permis d'opérer la percée, mais qui les ont mis en contact étroit avec des ouvriers, avec des représentants des écoles socialistes les plus diverses, avec des militants révolutionnaires, fortement engagés jusqu'à 1852 dans la Ligue des Communistes, ils se sont dégagés à la fois pour sauvegarder le temps nécessaire à l'analyse critique du système capitaliste et parce que le mouvement révolutionnaire leur paraît momentanément arrêté. Mais il ne peut s'agir que d'une période de transition. Aussi restent-ils singulièrement attentifs à l'activité des groupements d'émigrés, en même temps qu'ils suivent l'évolution de

la situation politique en Europe et dans le monde.

L'analyse de la longue durée sur laquelle Marx et Engels concentrent leurs efforts ne les conduit néanmoins pas à sous-estimer les fluctuations de courte durée. Ce qui leur importe c'est, sans se laisser impliquer directement, d'infléchir au moment opportun l'orientation d'un homme comme Jones ou d'un groupement, et d'introduire tel argument, tel thème de réflexion. Cette combinaison d'une démarche prudente sur le plan tactique avec une action délibérément révolutionnaire, puisqu'elle porte sur la transformation des structures de la société, se révélera singulièrement efficace. Marx ne s'expose pas, il ne se disperse plus comme tant d'autres qui s'installent au premier plan de l'actualité. Mais au moment voulu, au moment où les choses deviendront sérieuses, il sera non seulement disponible, mais prêt à jouer le rôle difficile de guide intellectuel. 17

3

Mais ce n'est pas à Londres seulement que se rassemblent les forces qui vont intervenir dès le lancement de l'Internationale. A concentrer son attention sur les seuls groupements qui se sont succédé sur la scène de la capitale britannique, on ne parviendrait plus à saisir en quoi et pourquoi la Première Internationale diffère de manière si nette et même fondamentale des associations et des comités

qui l'ont précédée.

Or il est évident que, quels que soient les coups d'arrêt donnés par la police, les mouvements à intention révolutionnaire ont progressé sur le continent. Sans doute la confusion règne-t-elle sur les objectifs. Les uns sont des patriotes à la recherche d'une nation, les autres revendiquent des libertés politiques et l'égalité entre les hommes. D'autres, enfin, s'en prennent à l'ordre social. Partout, et dans l'Europe occidentale surtout, les idées socialistes ont pénétré. Non pas seulement dans la bourgeoisie, chez les intellectuels, mais chez les ouvriers. La France est sans nul doute un des foyers révolutionnaires les plus actifs où se confrontent et s'affrontent les diverses écoles socialistes, saint-simonienne, fouriériste, cabetiste. En Allemagne également des thèmes socialistes s'affirment et se répandent. Les uns et les autres essaiment, par besoin naturel de prosélytisme mais aussi, d'une manière plus systématique, pour traduire les idées en action.

La Suisse, terrain de rencontre, terre de refuge, est de ce point de vue intéressante à observer dans la période qui précède 1848, où le radicalisme ascendant s'imprègne de socialisme. Les intellectuels sont naturellement les premiers touchés par les idées nouvelles, mais les ouvriers également, français, allemands, et à travers eux les Suisses. Ce n'est pas seulement l'influence des idées de Weitling qu'il faut évoquer à ce propos, mais peut-être plus encore les canaux par lesquels elles sont diffusées et la formation de ces petits noyaux d'artisans qui accueillent le voyageur, reçoivent de lui des nouvelles sur les événements et des informations sur les thèmes des discussions engagées dans les cercles politiques révolutionnaires. Weitling luimême, dans sa correspondance, fournira des descriptions nombreuses et précises de l'organisation et de l'activité de ces sociétés qui prolifèrent dans les années 1840, constituant autant de centres de discussions, d'information et d'agitation parmi les ouvriers 18.

L'échec de 1848 et le renforcement du contrôle policier qui en résulte n'ont pour effet qu'un ralentissement momentané des activités et un regroupement des forces. Si l'on en juge en effet, en l'absence d'étude systématique du mouvement révolutionnaire de cette période, d'après les informations que se communiquent Marx et Engels dans leur correspondance, ou encore par les nombreuses monographies 19 publiées au cours de ces dix à quinze dernières années où les recherches sur l'histoire sociale de cette période ont connu un véritable essor, partout l'activité révolutionnaire se poursuit, purement verbale ou épistolaire sans doute, mais révélatrice d'un état d'esprit et d'une disponibilité des hommes. Or ces hommes, qu'ils se trouvent à Genève, à La Chaux-de-Fonds, à Lausanne, Morges, Vevey, Zurich, Bâle, Berne, en Italie, en Belgique ou en Allemagne, ces hommes se connaissent parfois et seront en mesure non seulement de constituer des noyaux catalyseurs d'un mouvement révolutionnaire local, mais de transmettre informations et mots d'ordre; soit au niveau des partis et des associations légalement organisés, soit au travers des nombreuses associations, aussi minuscules qu'éphémères, qui se sont multipliées dans l'illégalité.

*

Ce coup d'œil rapide, et qui n'a pas de prétention à l'originalité, sur les mouvements révolutionnaires des trente années qui précèdent la fondation de la Première Internationale, nous a permis de constater l'existence d'un état d'esprit révolutionnaire et d'une disposition à l'action, sans qu'il y ait cependant une orientation socialiste bien nette. On appelle de ses vœux une République universelle qui doit être « démocratique » et pour certains « sociale ». On a acquis une certaine expérience de l'action secrète, du type d'organisation qu'il faudrait donner à une association internationale. Mais il manque un programme commun et les bataillons que ces états-majors d'exilés

sans troupes devraient pouvoir engager.

Le fait nouveau, c'est que sous l'effet de la révolution industrielle, les troupes se forment. Elles ne sont pas forcément constituées de travailleurs de la mine ou de l'usine, car ce n'est que progressivement que la révolution industrielle modifie les structures économiques et sociales, surtout sur le continent où elle a démarré avec un retard certain sur l'Angleterre. Ce sont des artisans qui, comme on le sait, vont se mettre en mouvement; artisans parisiens, artisans de métiers d'art, tailleurs, cordonniers, maçons en Angleterre. Il n'y a rien là de très surprenant. Il est normal, en effet, que les révolutionnaires se recrutent parmi les itinérants, dans cette catégorie de compagnons qui, voyageant conformément à leur tradition à travers les pays, d'une ville à l'autre, ont été exposés – et nous savons qu'il y a eu là souvent une action systématique – à une prédication révolutionnaire. Il est

également naturel que les artisans, plus tôt que d'autres enfermés dans la pauvreté et côtoyant la misère des autres, aient acquis une conscience de classe. La révolution industrielle ne les atteint pas encore dans leur métier. Elle ne menace pas directement leur existence, mais elle leur ouvre, dans la mesure où ils sont curieux d'esprit, des perspectives nouvelles. Elle leur fait pressentir à la fois le danger qu'ils courent s'ils restent sur la défensive et les possibilités d'émancipation qui s'offrent à eux s'ils agissent. L'échec de la révolution de 1848 leur a révélé combien il était nécessaire de prendre en main leur sort.

C'est ce que saisissent les syndicalistes britanniques qui prennent le relais du défunt chartisme avec l'espoir et la volonté d'améliorer par leur propre initiative leurs conditions matérielles et morales. C'est ce que comprennent les ouvriers français qui affirment eux aussi leur volonté de n'être plus des instruments de la bourgeoisie républicaine, mais de se conduire en êtres libres et responsables.

La rencontre de ces deux groupes d'ouvriers créera les conditions d'un nouveau départ. C'est ce que Marx a instantanément saisi, qui

attendait le moment où des ouvriers prendraient l'initiative.

De telle façon que, quelle que soit l'importance qu'on puisse accorder à Proudhon dans l'acheminement de la classe ouvrière française vers la prise de conscience de sa capacité politique, quel que soit le rôle des Mazziniens ou de ces professionnels de la révolution qui assistent à la naissance de l'Internationale et prétendent au rôle de parrains, c'est bien du dialogue de Marx et des ouvriers, qui se rassemblent, que sera faite l'histoire de la Première Internationale. Dialogue qui portera sur les objectifs, c'est-à-dire sur le contenu de la révolution, sur quoi on s'entendra assez vite. C'est dès 1868, en effet, que le collectivisme s'impose, rejetant le mutualisme à l'arrière-plan. Sur la méthode, en revanche, sur les moyens de construire la société nouvelle, une bataille s'engagera, qui n'est d'ailleurs pas terminée, bataille dans laquelle un Bakounine, mais aussi un James Guillaume, un Adhémar Schwitzguébel assumeront ce rôle historique.

Et c'est précisément le prolongement de ce grand débat sur la méthode qui nous aide à situer la Première Internationale dans l'histoire sociale du XIXe siècle. Née de la convergence de poussées révolutionnaires souvent contradictoires, elle va, en dépit de ces contradictions, en dépit des luttes et des déchirements internes, rassembler les ouvriers dans une lutte à travers laquelle se forme une conscience de classe qui sera un des facteurs politiques dominants dans la crise

des sociétés contemporaines.

¹ Cf. D. Demarco: La Fondation de la Première Internationale à Naples: 1869-1870, in La Première Internationale (colloque tenu à Paris en 1964), Paris

CNRS, 1968, pp. 285-295.

² A. Romano: Origines de la Première Internationale en Italie, in La Première Internationale, op. cit., Paris CNRS, 1964, pp. 273-283; lettre de Mazzini

³ Cité par A. Romano, ibidem p. 275.

4 Cf. également les travaux de Nello Rosselli sur Mazzini et l'Internationale, auxquels nous nous sommes déjà référé dans deux études : Etude sur la formation de la Première Internationale, Revue d'histoire suisse, T. 30, fasc. 1, 1950; et La Première Internationale, Recueil de Documents, introduction. Publications de l'Institut universitaire de hautes études internationales, No 39, Genève 1962.

⁵ Les communications faites à ce colloque ont été publiées sous le titre The Revolutionary International, 1864-1943 par les Stanford University Press,

California, en 1966.

⁶ Cf. à ce propos Nicolaevski: Secret Societies and the First International,

in The Revolutionary International, op. cit., pp. 36-56 et 228-233.

7 Cf. Alexandre Zévaès: Les proscrits français de 1848 et de 1851 à Londres. La Révolution de 1848, T. XX, pp. 345-375 et T. XXI, pp. 94-114. Cf. également A. Müller-Lehning: The International Association (1855-1859). International Review for Social History, T. III (1938), pp. 285-286.

8 Il faudrait aussi tenir compte du fait que l'appartenance à une francmaçonnerie, dont l'idéologie est singulièrement diffuse, n'a pas forcément une signification de l'idéologie est singulièrement diffuse, n'a pas forcément une signification de l'idéologie est singulièrement diffuse, n'a pas forcément une signification de l'idéologie est singulièrement diffuse, n'a pas forcément une signification de l'idéologie est singulièrement diffuse, n'a pas forcément une signification de l'idéologie est singulièrement diffuse, n'a pas forcément une signification de l'idéologie est singulièrement diffuse, n'a pas forcément une signification de l'idéologie est singulièrement diffuse, n'a pas forcément une signification de l'idéologie est singulièrement diffuse, n'a pas forcément une signification de l'idéologie est singulièrement diffuse, n'a pas forcément une signification de l'idéologie est singulièrement diffuse, n'a pas forcément une signification de l'idéologie est singulièrement diffuse, n'a pas forcément une signification de l'idéologie est singulièrement de l'idéol

fication politique. Aussi le fait signalé par Müller-Lehning, après d'autres, que l'émigration polonaise en France entre dans la loge française, ne nous permet pas de procéder à une évaluation du rôle politique de cette émigration polonaise et encore moins de son influence sur l'Internationale.

9 N'oublions pas que pendant les années qui séparent la révolution de 1848 de la fondation de l'Internationale, les réfugiés politiques français à Londres sont déchirés par de sombres luttes où s'opposent non seulement des tendances, mais dans une certaine mesure des classes, et dans le détail desquelles il nous est impos-

sible d'entrer.

Cf. à ce propos : Zévaès, Müller-Lehning, loc. cit.; voir aussi Samuel Bernstein :

Auguste Blanqui, Paris, Maspero, 1970, pp. 202-217.

10 « Denn eine historische Bewegung lässt sich nicht einfach aus freien Stücken schaffen und vorwärts treiben, selbst wenn ihr Urheber und Leiter titanische Persönlichkeiten sind : sie müssen im Schosse der Geschichte aus Samen der früheren Bewegungen geboren werden und ihre neuen Bahnen im Anschluss an die älteren einschlagen.» Aus der Vorgeschichte der Internationale (1913) in Beiträge zur Geschichte der Arbeiterbewegung in England. Verlag für Literatur und Politik, Wien-Berlin 1929, pp. 152-227.

Relevons que Rothstein précise, dans une note introductive, que son étude était rédigée avant la publication de la correspondance Marx-Engels et qu'après l'avoir lue, il n'a rien changé à son texte, en particulier en ce qui concerne Harney et Jones, sur lesquels son avis diffère de celui, critique, de Marx et de Engels. Harney et Jones sont pour lui des précurseurs qui ont contribué à créer des circonstances

favorables à l'action de Marx et de Engels.

¹¹ Le 15 mars, selon un article publié par le Northern Star le 21 mars 1846 et cité par Rothstein, op. cit., p. 158.

¹² Ibidem pp. 165-166.

13 Cf. Müller-Lehning: The International Association, loc. cit., pp. 213-214.

¹⁴ Ibidem pp. 251-252.

15 Le texte intégral des statuts est reproduit par Müller-Lehning, ibidem pp. 222-223 (fac-similé).

16 Bert Andréas a publié une étude très intéressante intitulée Gründungsdokumente des Bundes der Kommunisten, Juni bis September 1847. Veröffentlichungen aus der Hamburger Staats- und Universitätsbibliothek, Hamburg 1969, 79 p.

¹⁷ Cf. la lettre de Marx à Engels, du 4 novembre 1864.

18 Cf. le rapport souvent cité sur « les Communistes en Suisse », fondé sur les papiers saisis chez Weitling, adressé par une commission d'enquête au Conseil d'Etat de Zurich. Trad. franç., Lausanne, 1843.

19 Bert Andréas en signalait un assez grand nombre dans son étude intitulée Zur Agitation und Propaganda des Allgemeinen Deutschen Arbeitervereins, 1863-1864, in Archiv für Sozialgeschichte, Band III, Jahrbuch der Friedrich-Ebert Stiftung, Hanovre 1963, pp. 297-423. Cf. également les diverses communications contenues dans La Première Internationale, Paris CNRS 1968, op. cit. On pourra glaner aussi quelques informations dans des biographies, telle celle de Dommanget et, plus récemment, de Samuel Bernstein sur Blanqui.

Mais ce qui nous manque pour la connaissance de ce grouillement d'activités révolutionnaires de cette période et pour la reconstitution d'une nécessaire vue d'ensemble, c'est à la fois un dépouillement systématique des journaux et des dépôts d'archives. Faute d'un tableau d'ensemble, les historiens commettent des erreurs gênantes de perspective, gonflant tel personnage ou tel groupement, ou faisant ressortir tel document chargé apparemment de révélations. Pour ne donner ici qu'un exemple, nous avons entre les mains la copie d'un rapport inédit du Commissaire de police de Hesse, rapport de 391 pages manuscrites, terminé en 1852 (supplémenté en 1860) et intitulé Die politisch-revolutionären Verbindungen in den Jahren 1814 bis 1852 und deren Revolutionen (Staatsarchiv Wien), Varia der Kabinett-kanzlei, Fasz. 32). Ce rapport, qui contient les actes des enquêtes et des documents, est sans aucun doute intéressant. Peut-être l'aurait-on publié il y a quelques années. Mais dans l'état actuel de la recherche, il n'est plus utilisable que comme appoint.

MARX/ENGELS, LA SUISSE ET LE JURA

par Bert Andréas

La collaboration extraordinairement étroite entre Marx et Engels depuis 1844, leur habitude de répartir le travail, le fait que Marx signait fréquemment des textes rédigés entièrement ou en partie par Engels, rendent impossible la recherche de la paternité intellectuelle de l'un ou de l'autre, de telle ou telle pensée formulée par l'un des deux. Les idées et les jugements exprimés par Marx seul ou par Engels sont presque toujours communs aux deux, et l'on trouve souvent repris ou confirmés ceux de l'un, par l'autre. C'est pourquoi je

me référerai non pas à Marx seul mais également à Engels.

Dans leur correspondance et dans leurs écrits, Marx et Engels se sont assez souvent exprimés sur la Suisse en général. En revanche, on y trouve très peu de références directes au Jura en particulier. Pour eux, les Jurassiens étaient des Suisses comme les autres, et ils ne se souciaient guère de différences d'ordre ethnique ou régional. C'est pourquoi je vous parlerai de leurs réflexions et de leurs jugements concernant la Suisse en général, plutôt que du Jura seul. Il faut bien le dire d'emblée, ces jugements ne sont que rarement favorables et jamais tendres. Cependant, les Romands sont moins visés que les Alémaniques!

Marx et Engels n'ont guère connu la Suisse de visu. Marx n'a passé que quelques semaines en Suisse romande en 1882, en voyage de convalescence (à cette occasion Engels lui a recommandé un vin neuchâtelois, le Cortaillod) 1. Une quinzaine d'années avant, il avait sérieusement envisagé de se fixer à Genève, où le coût de la vie était la moitié de celui de Londres. Il abandonna ce projet parce que seule la bibliothèque du British Museum lui permettait de poursuivre

ses recherches économiques ².

Des deux, c'est Engels qui a le mieux connu la Suisse. Il y est venu une première fois en touriste en 1841, lorsqu'il avait 21 ans. Il l'a traversée de Bâle au Tessin et, à cette occasion, il a passé par l'extrême nord du Jura. En automne 1848, il est revenu comme réfugié politique et, cette fois, il a séjourné quelques jours à Neuchâtel avant de se fixer à Berne (où à sa demande, le droit d'asile lui fut accordé) 3. De retour à Cologne en janvier 1849, Engels prit encore une fois le chemin de la Suisse 4 en juillet de la même année, après la défaite des armées révolutionnaires à Rastatt. Après avoir passé quelque trois mois à Vevey, à Lausanne et à Genève, il quitta la Suisse pour se fixer définitivement en Angleterre, en octobre 1849.

Quelques mois plus tard il porta sur la Suisse le jugement suivant:

« Une petite république bourgeoise et paysanne (...) un petit champ d'action pour petites gens modestes; l'Etat: une commune quelque peu agrandie, un « canton » ; une petite industrie bien stable, reposant sur le travail manuel, conditionnant un état social également stable et somnolent; (...) condition moyenne et médiocrité sur toute la ligne; (...) pas de participation active à l'histoire, pas de politique extérieure, rien à l'intérieur que petit commérage local et petites querelles en famille; pas de grande industrie (...) mais une vie tranquille et cordiale en toute sainteté et toute honorabilité, dans la petite modestie sans histoires d'âmes satisfaites – telle est la douce Arcadie qui existe dans la plus grande partie de la Suisse (...). » ⁵

Peu après, Marx s'en prit aussi à cette Arcadie suisse que rêvaient d'installer en Allemagne les démocrates-constitutionnels, opposés aux communistes ⁶.

Avant et pendant la Révolution de 1848/49 Marx, et surtout Engels avaient des attaches littéraires et politiques avec la Suisse. Déjà en 1843 ils avaient contribué à des recueils politiques publiés à Zurich 7. Ainsi Engels publia dans une revue berlinoise le journal (fort lyrique) de son premier voyage en Suisse 8, de même qu'il rapporta le succès de la propagande communiste en Suisse, dans un journal chartiste de Londres 9; de plus il publia une brochure politico-littéraire à Zurich 10 et plusieurs articles dans un journal de la même ville 11. De son deuxième voyage résultèrent plusieurs articles sur la Suisse dans la Neue Rheinische Zeitung 12 que publiait Marx à Cologne, notamment l'article intitulé « L'ancienne principauté », daté « De la République de Neuchâtel ». Il y fait entre autres l'éloge du Républicain neuchâtelois de La Chaux-de-Fonds et il qualifie cette dernière ville de « ville (...) la plus républicaine du canton » 13.

Dans une revue critique très sévère de la presse suisse au début de 1849, Engels approuve l'organe des radicaux jurassiens, l'Helvétie de Porrentruy 14. Parmi les autres articles sur la Suisse, il faut signaler surtout celui intitulé « Le Conseil national ». Engels avait assisté à l'ouverture de la première session des Chambres fédérales et il en livre ses impressions dans cet article haut en couleur. Cela donne, d'une part, une description savoureuse des députés suisses alémaniques, des colonels en particulier, et de remarquables pages, pleines d'admiration pour le général Dufour, d'autre part, avec notamment la reproduction d'une grande partie d'un discours de Dufour 15. Je n'ai pas trouvé dans la presse suisse de compte rendu aussi long et détaillé de cette première séance des Chambres fédérales. Il faut aussi noter

que la Neue Rheinische Zeitung avait des lecteurs en Suisse. Elle y fut fréquemment citée dans les journaux de Bâle, Zurich et Berne,

mais aussi dans la presse romande 16.

A cette époque, Engels avait déjà publié deux articles sur la Guerre du Sonderbund dans un journal de Bruxelles 17 contrôlé par Marx et lui-même. Dans ces articles il prend parti sans équivoque pour les démocrates et, dans une analyse des résultats de cette guerre civile, il s'attend à la naissance d'une Suisse démocratique, ouverte au progrès social. Selon lui et Marx cette Suisse moderne qui avait définitivement rompu avec l'ancienne souveraineté des cantons, devait doter la République fédérale d'un pouvoir central à même d'aplanir, par son poids supérieur, les différences de constitution et de légisgation entre les cantons et de liquider les restes de l'ancien régime patricien, survivance du Moyen Age qui avait bloqué tout progrès social. Il faut souligner que dans l'esprit de Marx et d'Engels ce pouvoir central – en l'absence d'un prolétariat développé en Suisse – sera par définition le pouvoir politique de la bourgeoisie exercé par la bourgeoisie. Il s'agissait pour eux, en Suisse comme en Allemagne, d'appuyer un progrès politique qui profiterait à la bourgeoisie pour un certain temps, en attendant le développement d'un prolétariat industriel et de sa prise de conscience. C'est pourquoi ils déclarent, dans le Manifeste communiste de 1848 :

« En Suisse, les communistes soutiennent les radicaux, sans méconnaître que ce parti se compose d'éléments contradictoires, soit de démocrates-socialistes au sens français, soit de bourgeois radicaux » 18.

Les jugements portés par Marx et Engels sur le rôle historique de la Suisse et sur ses institutions politiques se situent dans le cadre de leurs idées politiques en général. Matérialistes et réalistes en matière politique, ils ont toujours préconisé le droit de la civilisation contre la barbarie, et le droit du progrès contre la stagnation ¹⁹. C'est pourquoi à leurs yeux les luttes des Suisses contre les Habsbourg revêtaient un caractère essentiellement réactionnaire par rapport au progrès historique. Ils tournaient en dérision les noms de Guillaume Tell, d'Arnold Winkelried et de Morgarten. Si Marx souligne le fait que la réformation en Suisse s'est faite indépendamment de Luther et même avant lui, il critique la notion de religion d'Etat 20. Engels reconnaît que la Suisse a instauré la première république indépendante en Europe, mais il lui reproche d'avoir immédiatement monnayé cette gloire toute fraîche sous la forme de mercenaires qu'elle fournit aux princes et aux monarques 21. Marx et Engels défendent la République de Neuchâtel contre les prétentions prussiennes ²², mais ils critiquent le cantonalisme suisse.

Une adresse au peuple suisse, du 29 novembre 1847, signée du nom de Marx et des autres membres du Comité de l'Association

démocratique à Bruxelles dont Marx était l'un des fondateurs, fait l'éloge de la Suisse:

« (Elle est) depuis près de six siècles (...) dépôt de la liberté (...) l'exemple, au milieu de l'Europe, (d'un Etat) qui se gouverne sans intervention des grandes puissances » ²³.

Cependant, ce texte n'émane certainement pas de Marx – il était absent de Bruxelles au moment de la rédaction de l'adresse ²⁴ et son nom a été ajouté par une autre main ²⁵. Le passage cité et en partie la teneur de ce texte sont en flagrante contradiction avec les jugements sur le rôle historique de la Suisse que nous possédons de Marx et d'Engels.

Marx avait l'habitude de dire à propos de la Suisse :

« La pire situation est celle d'un petit pays héritier d'une grande histoire. Les grandes puissances l'autorisent à des expérimentations à l'intérieur, à condition que par exemple le droit d'asile soit exercé sous le contrôle de la puissance intéressée » ²⁶.

Les institutions démocratiques de la Suisse ne trouvaient pas non plus grâce devant Engels. Selon lui, «les expériences faites en Suisse avec le suffrage universel étaient tout sauf un encouragement pour un parti ouvrier ²⁷ ».

Engels s'en prit aussi au référendum, en ces termes : « La « législation directe par le peuple » qui existe en Suisse y fait plus de mal que de bien, si tant est qu'elle y fasse quelque chose (...). Si encore il s'agissait d'administration par le peuple! Cela serait encore quelque chose! » ²⁸

A la différence de la majorité des démocrates et républicains de leur époque, Marx et Engels n'étaient pas séduits par le modèle de la république fédérative tel qu'ils le trouvaient incarné dans l'Etat suisse ²⁹. Au contraire, le principe fédératif pratiqué en Suisse représentait pour eux l'anathème dès leurs débuts politiques. Ils lui opposaient le principe de la centralisation, du pouvoir central qu'ils avaient vu réalisé dans la Révolution française. Dans une adresse programmatique à la Ligue des communistes en mars 1850 Marx le dit clairement: « Comme en France en 1793, la réalisation de la centralisation la plus rigoureuse est aujourd'hui (...) la tâche du parti vraiment révolutionnaire ». Ce parti, ils le voulaient opposé à toute réglementation « soi-disant libre » où « le droit du citoyen de l'Etat coexiste avec « le droit du citoyen de la commune avec ses chicanes » ³⁰.

Ce ne sera que trente-cinq ans plus tard que Engels déclare que ce passage de Marx repose sur un malentendu. Il explique qu'en 1850 il était admis par les historiens de la Révolution française «que la machine administrative centralisée française avait été introduite par la Grande révolution et maniée notamment par la Convention comme une arme indispensable et décisive pour vaincre la réaction royaliste et fédéraliste et l'ennemi extérieur » ³¹. Engels explique ensuite que depuis il avait été établi comme un fait que pendant toute la révolution jusqu'au 18 Brumaire, l'administration générale des départements, arrondissements et communes se composaient d'autorités élues par les administrés eux-mêmes qui, dans le cadre des lois de l'Etat, jouissaient d'une liberté complète et cela à un point tel que cette auto-administration provinciale et communale devint en sorte un puissant levier de la révolution – raison pour laquelle Napoléon la remplaça par le régime préfectoral, après son coup d'Etat de 1799. Engels conclut son explication historique par cette remarque :

« Mais tout aussi peu que l'auto-administration provinciale et locale est en contradiction avec la centralisation politique nationale, tout aussi peu elle est liée nécessairement à cet égoïsme borné cantonal ou communal qui nous choque tellement en Suisse (...) » ³².

De l'auto-administration et du fédéralisme suisse, il en est encore une fois question lorsque Engels, à la fin de sa vie, adresse aux dirigeants socialistes allemands une critique de leur programme, où il dit: « La république fédérative (...) dans la petite Suisse (...) constitue (depuis longtemps) un obstacle tolérable seulement parce que la Suisse se contente d'être un membre purement passif dans le système d'Etats européens (...). Deux points distinguent un Etat fédéral d'un Etat unitaire : c'est d'abord que chaque Etat fédéré, chaque canton possède sa propre législation civile et pénale, sa propre organisation judiciaire; c'est ensuite qu'à côté de la Chambre du peuple, il y a une Chambre des représentants des Etats où chaque canton, petit ou grand, vote comme tel. (...) Nous voulons donc la république unitaire. Mais pas dans le sens de la République française d'aujourd'hui, qui n'est pas autre chose que l'Empire sans empereur fondé en 1798. De 1792 à 1798 chaque département français, chaque commune eut sa complète autonomie administrative (...). Une semblable autonomie provinciale et communale est beaucoup plus souple que le fédéralisme suisse par exemple, où le canton est, il est vrai, très indépendant à l'égard de la Confédération, mais où il l'est également à l'égard du district et de la commune. Les gouvernements cantonaux nomment des gouverneurs de district et des préfets (...) » 33.

Tout cela ne veut pas dire que Marx et Engels n'appréciaient pas l'appui que la Suisse pouvait apporter occasionnellement à leur entreprise révolutionnaire: Dans les années trente et quarante elle donnait du travail à un grand nombre de compagnons artisans, surtout des Allemands organisés dans des associations culturelles qui constituaient un terrain favorable à la popularisation des idées socialistes et communistes plus ou moins avancées ³⁴; elle avait hébergé les prédécesseurs de Marx, August Becker ³⁵ et Wilhelm Weitling qui faisaient

précisément ce travail de popularisation. Dans la Suisse de la fin des années quarante, la Ligue des communistes compta une dizaine de communes ou sections importantes, au Jura notamment à La Chaux-de-Fonds, au Locle et à Bienne 36. Mais en l'occurrence, ce furent surtout des Allemands qui prédominaient dans ces sections. Cependant Marx comptait dès le début aussi d'authentiques Suisses parmi ses partisans. Ainsi, un Suisse inconnu participa au second congrès de la Ligue des communistes en novembre/décembre 1847. Il ne s'agit pas du tout jeune journaliste Jacques Schabelitz (de Bâle) qui venait de faire la connaissance de Marx et d'Engels chez Karl Schapper, l'un des dirigeants de la Ligue des communistes à Londres 37. Schabelitz devint membre de la Ligue au début de l'année 1848 et ce fut peut-être par son intermédiaire que la Gazette allemande de Londres publia le Manifeste communiste à partir de mars 1848 38. En 1853 il fut l'éditeur à Bâle d'une brochure devenue célèbre de Marx, sur le procès des communistes à Cologne, de 1852 39. En 1864, la société *Helvetia* de Londres donna son appui à l'Internationale naissante. Ses représentants au Conseil central de l'Internationale étaient successivement les ouvriers suisses M. G. Nüsperli, Schmutz (qui était peut-être Jean Schmutz, de Saint-Imier), un certain Handwerck et Karl Kolb. Ce dernier et un autre Suisse, Hermann Jung, figurent parmi les signataires de l'adresse sur la Commune de Paris, La Guerre civile en France 1870-1871, rédigée par Marx. Les Suisses les plus proches de Marx étaient sans doute, à Genève Jean Philippe Becker, et à Londres Hermann Jung.

Becker était un ami intime de Marx depuis 1860. Il était Allemand d'origine mais naturalisé Suisse en 1847 à Bienne où il était entre autres rédacteur de la Jura-Zeitung. En 1847 il participe à la campagne contre le Sonderbund, en qualité d'adjudant du commandant des troupes bernoises, le colonel Ochsenbein. C'est à Becker que l'Internationale doit son implantation en Suisse. Plus tard, il est parmi les initiateurs des archives du Parti socialiste allemand, une des grandes sources de l'histoire de la Première Internationale. Becker fournit aussi les premières collections importantes à ces archives, notamment sa correspondance avec des internationaux de divers pays, plusieurs milliers de lettres ⁴⁰.

En ce qui concerne le Jura, c'est dans la fabrication jurassienne des montres que Marx a trouvé ce qu'il appelle « l'exemple classique de la manufacture hétérogène, (qui permet) d'étudier très exactement la différenciation et la spécialisation des instruments de travail » ⁴¹. Dans Le Capital, Marx prend comme exemple pour analyser la division manufacturière du travail, l'horlogerie jurassienne du milieu du XIXe siècle. La montre, primitivement l'œuvre individuelle d'un artisan, était devenue à cette époque le produit social d'un grand nombre de travailleurs spécialisés dans un métier où les sous-divisions foisonnaient (Marx en énumère trois douzaines). Ceux qui

exercent ce métier, souvent à domicile et non dans un atelier, ne sont déjà plus artisans et pas encore ouvriers industriels. Le caractère même de cette production décentralisée et décomposée en une foule de procès hétérogènes était défavorable au progrès industriel. D'une part, le fabricant tenait à éviter les frais de loyer d'un atelier, et d'autre part, la concurrence des ouvriers isolés était d'autant plus farouche. Marx insiste sur cette condition d'ouvriers de détail qui diffère du tout au tout de celle de l'artisan indépendant qui travaille pour sa propre clientèle; mais condition qui diffère aussi de celle de l'ouvrier d'usine qui travaille avec d'autres ouvriers. Dans son analyse Marx se réfère aux statistiques horlogères publiées dans les rapports diplomatiques anglais 42. Mais il disposait aussi d'informations de première main. Depuis 1864 l'un de ses plus proches collaborateurs au sein du Conseil général était l'horloger jurassien Hermann Jung.

Jung était né de parents allemands en 1830 à Saint-Imier. Il est venu très jeune au mouvement démocrate, et il aurait même participé à la Révolution de 1848/49 en Allemagne, peut-être avec le corps de volontaires qu'avait formé Jean-Philippe Becker à Bienne. Jung lui-même a déclaré dans une lettre au journal La Voix de l'Avenir de La Chaux-de-Fonds qu'il était venu très jeune à des convictions socialistes inspiré par les articles d'un autre Jurassien, Pierre Coullery de Porrentruy, de quelque dix ans son aîné. C'est au début des années 1850 dans le milieu des réfugiés politiques à Londres que Jung a fait la connaissance de Marx pour lequel il avait gardé une profonde admiration même encore après le différend qui les sépara en 1872. Les lettres de Marx à Jung (toutes relatives aux affaires internes de l'Internationale) témoignent de la confiance que Marx avait en Jung. Ses capacités intellectuelles, sa connaissance de plusieurs langues et ses dons exceptionnels d'orateur ont fait jouer à Jung un rôle de premier plan dans l'Internationale depuis sa fondation jusqu'à la fin de 1872. Il fut membre de son Conseil général et son secrétaire pour la Suisse, et il présida la plupart des Congrès de l'Internationale. Sur le plan professionnel Jung faisait également preuve de dons exceptionnels. Son travail artisanal était apprécié par la cour anglaise qui lui a commandé à plusieurs reprises des montres destinées à des hôtes de distinction en visite chez la famille royale. Avant de fermer cette parenthèse sur ce Saint-Imier, il sied de souligner ce que lui doit notre recueil. Au fait ce sont les papiers de Hermann Jung, achetés à sa veuve par les archives du Parti socialiste allemand, qui constituent une des sources principales de notre travail 43.

A trois reprises les desseins politiques de Marx ont été contrariés par des actions trouvant leurs origines au Jura. La première fois, c'est en 1850, lorsque le Jura est un centre des groupes de réfugiés allemands qui s'opposent à la direction centrale de la Ligue des communistes 44. La deuxième fois, c'est en 1859, quand le professeur

genevois Carl Vogt, avec un article publié dans le Courrier commercial suisse de Bienne, ouvre une campagne de diffamation contre Marx et ses partisans, par laquelle il s'efforce de les discréditer devant l'émigration allemande 45. Enfin, en 1870, c'est l'affaire jurassienne qui commence. Elle annonce la scission et le déclin de l'Internationale.

L'attitude de Marx et d'Engels à l'égard de la Fédération jurassienne n'a rien d'étonnant. Elle ne relève à aucun moment de querelles de personnes avec les Jurassiens. Au contraire, elle est entièrement en accord avec les principes, et avec les jugements concernant la Suisse, qu'on leur connaît pour la période antérieure à l'affaire jurassienne. Dès 1847 ils avaient dénoncé le principe fédéraliste de la souveraineté régionale et locale comme allant à l'encontre du pouvoir central, seul apte à permettre un progrès économique et social 46. Voilà déjà en germe le futur différend qui les opposera à la Fédération jurassienne. Marx et Engels voyaient dans les fédéralistes jurassiens des représentants de cette espèce de mentalité suisse, avec son esprit de clocher et le cantonalisme qu'ils méprisaient tant. On constate aussi chez les fédéralistes un certain ouvriérisme – attitude que Marx et Engels ont toujours dédaignée. Les fédéralistes se voulaient des membres fidèles et dévoués d'une organisation ouvrière qui, pour eux, dans l'organisation même de l'Internationale, préfigurait déjà la structure de la société de l'avenir. Pour Marx et Engels, au contraire, l'organisation de l'Internationale n'était pas le modèle d'un état ouvrier futur, mais l'arme que se forgeait le prolétariat dans la lutte pour une société socialiste. Et, à leurs yeux, dans cette lutte il incombait au prolétariat une mission historique dépassant les objectifs de la seule classe ouvrière. Pour eux, l'attitude des fédéralistes dans l'Internationale correspondait en quelque sorte au rôle des Confédérés du XIVe siècle à l'égard du pouvoir central des Autrichiens. Ce-rôle que Marx et Engels avaient toujours qualifié de retardataire devant le progrès historique.

Leur aversion et leur irritation à l'égard des Jurassiens furent encore aggravées par la part importante que prit Bakounine dans les activités de ces derniers. Leur concept d'une organisation ouvrière centralisée et légale, réalisé pour la première fois en 1847 (La Ligue des communistes) était diamétralement opposé au concept et à la pratique d'organisations secrètes chère à Bakounine. Ils avaient combattu dès avant 1848 les aspirations panslavistes de Bakounine et depuis ils se méfièrent de lui. Pour eux ce fut encore lui qui manipulait la Fédération jurassienne 47, par ses complices, « les hommes de l'Alliance

qui se cachent derrière ce nom », comme disait Marx 48.

C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre la remarque de Marx : « Que ce soient des Suisses qui représentent le type révolutionnaire, voilà ce qui est vraiment amusant! » 49

¹ Voir les lettres de Marx à Engels, des 24 août, 4 et 16 septembre 1882, ainsi que les réponses d'Engels, des 25 et 26 août, 12 et 18 septembre 1882. (La correspondance de Marx et d'Engels, ainsi que leur correspondance avec de tierces personnes, sont réunies dans les volumes 27-39 de Karl Marx I Friedrich Engels, Werke, Berlin, Dietz Verlag, 1956-1971. Cette édition sera indiquée ci-après par le sigle MEW).

² Voir Marx à Kugelmann, 17 mars 1868.

³ La requête d'Engels, adressée au Département de la justice et de la police du canton de Berne, est datée du 15 novembre 1848. Le Conseil d'Etat de Berne donna suite à cette demande, le 9 décembre 1848 (Archives fédérales, Berne,

Protokoll des Regierungsrates, No 133, pp. 498-499).

⁴ Engels est revenu en Suisse une dernière fois, en août/septembre 1893, quand il séjourna pendant une quinzaine de jours aux Grisons et à Zurich. Pendant cette période (du 6 au 12 août 1893) se tenait à Zurich le troisième congrès de la IIe Internationale. Engels assista à la dernière séance et prononça le discours de clôture. Signalons la participation à ce congrès de quatre délégués jurassiens : Pierre Coullery de La Chaux-de-Fonds et Jean Künzler de Moutier représentaient le Grütli local, et G. Reimann et Adhémar Schwitzguébel de Bienne étaient les délégués de la Fédération ouvrière horlogère. Schwitzguébel avait été un des dirigeants en vue de la Fédération jurassienne dans les années soixante-dix.

⁵ MEW t. VII, p. 138. L'article Die deutsche Reichsverfassungskampagne

fut rédigé en majeure partie, en septembre 1849.

⁶ MEW t. VII, p. 246. Die Zentralbehörde an den Bund, de mars 1850,

fut rédigé par Marx et Engels.

⁷ Marx publia deux articles (MEW t. I, pp. 3-27) dans le recueil Anekdota zur neuesten deutschen Philosophie und Publicistik Zurich/Winterthour 1843, 2 vol. Engels contribua par un article au recueil publié par Georg Herwegh, Einundzwanzig Bogen aus der Schweiz Zurich/Winterthour 1843.

⁸ Lombardische Streifzüge. I. Über die Alpen parut dans l'Athenäum de Berlin les 4 et 11 décembre 1841. MEW Ergänzungsband. Schriften bis 1844, 2e par-

tie, pp. 150-160.

⁹ L'article Fortschritte der Sozialreform auf dem Kontinent. II. Deutschland und die Schweiz (MEW t. I, pp. 488-496) parut dans The New Moral World and Gazette of the Rational Society de Londres le 4 novembre 1843.

10 La brochure Die frech bedräute, jedoch wunderbar befreite Bibel. Oder: Der Triumph des Glaubens [...] fut éditée par l'imprimeur Johann Friedrich Hesz à

Neumunster près de Zurich, en décembre 1842.

Les quatre Briefe aus London (MEW t. I, pp. 468-479) parurent dans le Schweizerischer Republikaner (16 et 23 mai, 9 et 27 juin 1843), hebdomadaire que

publia Julius Fröbel à Zurich.

Neue Rheinische Zeitung 11, 26 et 29 novembre, ainsi que 10 décembre 1848, et 17 janvier 1849 : Das Exfürstentum MEW t. VI, pp. 13-14 ; Die deutsche Zentralgewalt und die Schweiz ibid., pp. 46-54 ; Die Persönlichkeiten des Bundesrats ibid., pp. 64-68 ; Der Nationalrat ibid., pp. 85-100 ; Die Schweizer Presse ibid., pp. 177-181.

MEW t. VI, p. 14.MEW t. VI, p. 179.

15 Le résumé d'Engels du discours de Dufour est traduit, avec d'autres extraits des articles d'Engels signalés à la note 11, dans l'étude de Maurice Pianzola Friedrich Engels et la naissance de la Suisse moderne in : Cahiers internationaux, Paris, juin 1956, pp. 67-80.

16 Lettre d'Engels à Marx, du 7 janvier 1849.

17 Les articles d'Engels Der Schweizer Bürgerkrieg (MEW t. IV, pp. 391-398) et Die Bewegungen von 1847 (ibid., pp. 494-503, la partie intéressant la Suisse, pp. 497-499), parurent dans la Deutsche Brüsseler Zeitung le 14 novembre 1847 et le 23 janvier 1848.

18 MEW t. IV, p. 492. Dans un texte d'Engels, de quelques mois antérieur au Manifeste, on lit : « En Suisse, les radicaux, quoiqu'ils soient eux-mêmes un parti très hétérogène, sont cependant les seuls avec qui les communistes puissent marcher, et parmi les radicaux, les plus avancés sont les Vaudois et les Genevois ». (MEW t. IV, p. 379).

19 Voir l'article d'Engels Der dänisch-preussische Waffenstillstand MEW t. V, pp. 393-397, en particulier p. 395), paru dans la Neue Rheinische Zeitung

du 10 septembre 1848.

Voir ses Chronologische Auszüge, des extraits et notes de la fin des années 1870, partiellement publiés dans Marx-Engels. Über Deutschland und die deutsche Arbeiterbewegung, Berlin, Dietz Verlag, 1961, pp. 285-516 (sur Luther et Zwingli: pp. 326-327 et 338-339).

Voir le manuscrit d'Engels de 1884 publié sous le titre de Uber den Verfall des Feudalismus und das Aufkommen der Bourgeoisie dans MEW t. XXI,

pp. 392-401 (le passage en question : p. 399).

²² Marx publia dans The People's Paper (Londres) du 13 décembre 1856 l'article Das göttliche Recht der Hohenzollern (MEW t. XII, p. 95-101).

²³ MEW t. IV, p. 594.

- ²⁴ Marx avait quitté Bruxelles, le 27 novembre 1847, pour Londres où il assista avec Engels (venu de Paris) au deuxième congrès de la Ligue des communistes. Marx rentra à Bruxelles autour du 13 décembre 1847, et Engels le 17 décembre.
- 25 L'original de l'adresse (en français) se trouve aux Archives fédérales (Tagsatzungsarchiv) à Berne. C'est le secrétaire de l'Association démocratique, Albert Picard, qui a écrit le nom de Marx. La minute de l'adresse que j'ai récemment retrouvée, est de la main du président de l'association, Lucien Jottrand. La Deutsche Brüsseler Zeitung du 2 décembre 1847 (No 96, p. 2/III) précise que le texte de l'adresse fut soumis à la discussion de l'assemblée de l'association, le 29 novembre 1847, par le président de la commission de rédaction, Jottrand. La minute se trouve maintenant aux archives du Karl Marx Haus à Trèves.

²⁶ Ces propos de Marx sont rapportés par Engels dans une lettre de septembre 1890 aux lecteurs du Sozialdemokrat de Zurich (MEW t. XXII, pp. 76-79;

le passage cité: p. 78).

²⁷ MEW t. XXII p. 518, dans l'introduction du 6 mars 1895, à l'écrit de Marx de 1851, Die Klassenkämpfe in Frankreich 1848 bis 1850.

²⁸ MEW t. XXXIV, p. 128, dans la lettre d'Engels du 18-28 mars 1875 à

August Bebel.

- Dans sa lettre du 29 novembre 1848 à Engels à Berne, Marx lui réclama des articles pour la Neue Rheinische Zeitung en précisant notamment : « Ecris aussi contre la République fédérative, la Suisse offre une excellente occasion à cet effet.» Voir aussi le troisième article de la série Revolution und Konterrevolution in Deutschland (rédigé par Engels en septembre 1851, et publié sous le nom de Marx : « [...] une poignée d'ignorants, soi-disant radicaux, admirateurs des institutions suisses, dont ils n'avaient pas encore l'expérience pratique, qui, par la suite, les désabusa de si burlesque façon, se prononçaient en faveur d'une République fédérale ; et ce ne fut que le parti le plus extrême [les communistes] qui osa se prononcer alors pour une République allemande, une et indivisible.» (MEV t. VIII, p. 27).
- ³⁰ MEW t. VII, p. 252. ³¹ Note de bas de page, à l'édition de 1885 de l'écrit de 1850, MEW t. VII, pp. 252-253.

32 Ibidem, p. 253.

33 MEW t. XXII, p. 235-236. (Zur Kritik des sozialdemokratischen Programmentwurfs 1891).

34 Voir le deuxième article de la série Revolution und Konterrevolution in

Deutschland (cf. la note 28), MEW t. VIII, p. 22.

35 Engels témoigne de l'estime qu'il avait pour A. Becker, dans une lettre que publia l'organe chartiste *The New Moral World* de Londres le 10 mai 1845 (MEW t. II, pp. 515-520; sur Becker: p. 520).

- 36 En outre, il y avait deux ou trois sections à Genève, et des sections à Lausanne, Berne, Zurich et ailleurs. Voir Bert Andréas *Documents constitutifs de la Ligue des communistes 1847* (Edition bilingue) Paris, Aubier, 1972, pp. 178-179 et 182-183.
- 37 Schabelitz note dans son journal intime (de janvier 1845 à janvier 1848) conservé à la Bibliothèque universitaire de Bâle: « Lundi (29 novembre 1847) j'ai rencontré chez Schapper le docteur Carl Marx (ancien rédacteur de la Gazette rhénane) Engels et Tedesco (de Liège). Ces hommes, surtout Marx et Engels, sont des dirigeants bien connus, des communistes.» Le lendemain, Schabelitz assista à une réunion de l'Association ouvrière allemande de Londres, où Marx, Engels et Tedesco prononcèrent des discours en commémoration de l'insurrection polonaise de 1830 (Schabelitz était membre de cette association dirigée par Schapper entre autres, depuis le 20 septembre 1847). Le 29 novembre 1847 s'ouvrit le deuxième congrès de la Ligue des communistes qui prit fin le 8 décembre. Il ressort du journal intime de Schabelitz qu'il ne participa pas à ce congrès.

38 Deutsche Londoner Zeitung 3 mars 1848 - 28 juillet 1848, Manifest der Communistischen Partei. Schabelitz était rédacteur de l'hebdomadaire et secrétaire

privé de son propriétaire, le duc Charles II de Brunswick.

39 [Marx] Enthüllungen über den Kommunisten-Prozess zu Köln Basel,

Buchdruckerei von Chr. Krüsi, 1853 (MEW t. VIII, pp. 405-470).

⁴⁰ La Première Internationale. Recueil de documents publié sous la direction de Jacques Freymond. Textes établis et annotés par Bert Andréas et Miklós Molnár, avec la collaboration de Carole Witzig et Ladislas Mysyrowicz t. III et IV, Genève, Institut universitaire de hautes études internationales, 1971; pour Becker voir la note 228 du t. III.

41 Karl Marx Das Kapital. Kritik der politischen Oekonomie. Erster Band

Hambourg, Otto Meissner, 1867 (MEW t. XXIII, pp. 362-364).

⁴² Ibidem, pp. 362-365, notes de bas de page.

⁴³ Voir La Première Internationale op. cit. t. IV, note 304.

⁴⁴ Voir [Marx et Engels] Die Zentralbehörde an den Bund (MEW t. VII, pp. 306-312), adresse de juin 1850, dans laquelle la direction de la Ligue fait le procès des groupes d'opposition. — Ernst Dronke, un proche collaborateur de Marx et d'Engels, fut envoyé en Suisse comme émissaire de la direction centrale, chargé de la réorganisation de la Ligue. Les rapports sur cette mission (des 3 et 18 juillet 1850, de Zurich, et du 29 septembre 1850, de Genève) que Dronke adressa à Engels, se trouvent dans les Archives Marx-Engels (IISG Amsterdam, L 1172-1174).

45 On trouvera l'historique de cette affaire dans Karl Marx Herr Vogt, paru

en 1860 à Londres (MEW t. XIV, pp. 381-686).

Voir Engels Der Schweizer Bürgerkrieg (MEW t. IV, pp. 396-397).
 Voir Marx à Engels, 27 juillet 1869, et Engels à Marx, 30 juillet 1869.

⁴⁸ Marx à César De Paepe, 24 novembre 1871. Pour la Section de l'Alliance de la démocratie socialiste, fondée par Bakounine en automne 1868, voir B. Andréas et M. Molnár L'Alliance de la démocratie socialiste [...] (pp. 135-228) in Etudes et documents sur la Première Internationale en Suisse, publiés sous la direction de Jacques Freymond, Genève 1964. Publication de l'Institut universitaire de hautes études internationales, No 44.

49 Marx à Engels, 14 mars 1869.

LA FÉDÉRATION JURASSIENNE COMME SIÈGE DU BUREAU FÉDÉRAL

par Miklós Molnár

La Fédération des sections du Jura et son Comité sont issus de la scission de la Fédération romande en avril 1870. Dix-huit mois après, le 12 novembre 1871, au Congrès de Sonvilier, ce groupe de sections a pris le nom de Fédération jurassienne. Toutefois, en dehors des sections jurassiennes, elle comprenait également quelques sections de Genève, de Zurich, de Lausanne et même du Valais. Pour tout autre détail en ce qui concerne la Fédération jurassienne ainsi que sa querelle avec Genève et les autres sections romandes, je me permets de vous renvoyer aux nombreuses études écrites à ce sujet, notamment au Recueil de documents publié à Genève par l'IUHEI (4 tomes, 1962 et 1971); au livre de Marianne Enckell, La Fédération jurassienne; aux Documents et Souvenirs de James Guillaume, etc.

La querelle et la rupture du Jura avec Genève en a cependant entraîné une autre. Une seconde rupture qui eut lieu ici-même, à l'Hôtel de Ville de Saint-Imier (l'Hôtel Central) le 15 septembre 1872 lors d'un congrès régional de la Fédération jurassienne suivi d'un congrès international. Outre les Jurassiens, il y avait des délégués espagnols, italiens, français et même un représentant (Lefrançais) de deux sections américaines.

Les résolutions de ce congrès avaient une réelle portée internationale, dans le cadre certes modeste de l'AIT, parce qu'elles prononcèrent la rupture avec le Conseil général de l'Internationale. De plus, un texte voté, le « Pacte d'amitié, de solidarité et de défense mutuelle », plus connu sous le nom de Pacte de Saint-Imier, invita toutes les autres sections solidaires avec celles réunies à Saint-Imier à adhérer à leur programme.

« Les fédérations et sections espagnoles, italiennes, françaises, jurassiennes, américaines et toutes celles qui voudront adhérer à ce pacte auront entre elles des communications et une correspondance régulière et directe tout à fait indépendante d'un contrôle gouverne-

mental quelconque. » 2

Cet appel est très discret, mais il y est quand même...

Ce point a une importance capitale sur deux plans. Premièrement, il a porté la querelle à un échelon réellement international. Deuxièmement, il a porté le débat sur le plan de l'organisation. Même si cela n'a pas été explicitement proclamé, il existait dorénavant deux Internationales ; l'une composée des sections fidèles au Conseil général, à son programme, à ses Statuts et règlements, l'autre composée des dissidents jurassiens, italiens, espagnols et bientôt d'autres encore.

Elles ne se sont jamais retrouvées. Au bout de quelques années d'existence séparée elles ont disparu toutes les deux, sans s'être réconciliées.

La rupture de Saint-Imier s'est révélée définitive, irrémédiable. Voici pour les événements.

Comment les expliquer? Les interprétations et les explications ne manquent pas. Elles se trouvent déjà dans les sources, dans les documents polémiques de l'époque et se retrouvent, à peine changées, dans les nombreux ouvrages, toujours partisans, écrits depuis un siècle. Ce n'est que tout récemment, depuis une vingtaine d'années, que les accusations réciproques d'antan ont commencé à céder la place à l'examen attentif des faits et à donner par cela un éclairage nouveau à la rupture.

Il s'agit de faits souvent insignifiants, fastidieux à lire. Des problèmes d'organisation, des questions de sous, des querelles personnelles, des affaires de coopératives, de boulangeries, de fanfares, de manifestations souvent symboliques, de discours interminables sur la

façon d'organiser le présent et l'avenir.

Tout cela a peu d'éclat et est moins spectaculaire que les grandes discussions idéologiques, notamment celles qui opposaient Karl Marx

d'un côté et Michel Bakounine de l'autre.

Mais tout l'intérêt de la question est là, justement. Ce petit détail d'organisation dont je voudrais vous entretenir pendant quelques minutes fait partie de cet ensemble de données sans éclat qui avaient été si longtemps négligées et qui constituent à mon sens la véritable toile de fond de la scission de l'AIT.

A la lumière des petits faits, des détails insignifiants, il apparaît en fait que les frères ennemis dans les deux camps de l'Internationale étaient divisés autant sinon davantage par les problèmes d'organisation que par des problèmes d'ordre idéologique.

Mais en tout cas les uns et les autres adoptèrent des règlements d'organisation foncièrement différents dès le début de la scission et s'y tinrent avec fermeté tout au long des années de leur existence

séparée.

L'un de ces points d'organisation et de règlement a trait au Comité, Conseil ou bureau central de l'Association.

Quelque chose, un Conseil ou un Bureau, sur ce point la plupart étaient d'accord, devait exister pour faire marcher une association ayant des ramifications depuis Copenhague jusqu'à Naples et depuis Budapest jusqu'à San Francisco en passant par toute l'Europe.

À l'origine, dès la fondation de l'AIT, ce bureau était le Conseil général de Londres, déplacé en 1872 à New York, et dont l'autorité restait reconnue par la branche dite « centraliste », « marxiste » ou « autoritaire », mais pas par les Jurassiens et leurs confrères du Congrès de Saint-Imier. L'un des motifs de leur révolte et leur pacte qui en est issu concerna justement cette autorité centrale, le Conseil général auquel ils attribuaient tous les maux, malheurs, injustices, actes arbitraires qu'ils refusaient d'admettre à tout jamais dans l'avenir.

Conclusion sans doute logique: il ne suffit pas de ne pas reconnaître le Conseil général de New York, mais il faut encore éviter qu'un centre semblable de décision ou d'arbitrage puisse émerger au sein de l'organisation. Pour préserver l'autonomie totale de chaque section, il fallait donc abolir l'institution du Conseil général.

C'est ainsi qu'une divergence politique et idéologique trouve son expression dans un mot d'ordre de principe général d'abord – celui de l'autonomie – et finit par prendre corps dans un article des statuts à première vue sans grande importance mais qui en réalité change du tout au tout le fonctionnement de l'Association internationale.

* *

La question d'un nouveau Centre, Conseil ou Comité destiné à remplir au moins les fonctions de coordination de l'ancien Conseil général ayant été laissée en suspens au Congrès de Saint-Imier, la tâche d'en constituer un incomba à la deuxième réunion internationale du nouveau groupement. Cette réunion, c'était le Congrès de Genève de 1873 qui s'attribua, tout comme le congrès rival de l'autre groupe tenu quelques jours plus tard, le titre de Sixième congrès général de l'AIT.

Ce congrès s'est mis à réviser les statuts de l'AIT, à commencer par l'institution du Conseil général. Voyons les passages les plus significatifs de ces discussions:

D'abord, « L'abolition du Conseil général dans sa forme actuelle

est votée à l'unanimité. » 3

Ensuite, seconde question : « L'institution du Conseil général sera-t-elle complètement abolie ? »

La question est résolue affirmativement à l'unanimité. (Bruyants

et longs applaudissements dans l'auditoire.) 4

Troisième question: « Y a-t-il lieu de remplacer l'institution du Conseil général par un nouveau rouage administratif quelconque? » ⁵

A ce sujet, diverses opinions s'étaient manifestées dans la commission de révision des statuts désignée le premier jour du congrès :

- établissement d'une commission centrale fédérative, dénuée de tout pouvoir, qui bornerait son rôle à l'exécution des décisions prises par les congrès généraux (délégués anglais);
- création de trois commissions différentes pour les services généraux, commissions dont la composition serait abandonnée aux soins de trois fédérations distinctes. Elles auraient pour mandat, respectivement, la préparation du congrès général et l'élaboration de son ordre du jour; la centralisation de tous les renseignements sur les grèves et leur transmission à toutes les fédérations; de réunir les documents concernant la statistique; les deux dernières commissions pouvant éventuellement être fondues en une seule (Jurassiens et Belges);
- désignation par chaque congrès d'une fédération qui serait chargée de ces différents mandats (délégués italiens). 6

Voici quelques passages significatifs de la discussion à ce sujet :

Brousse s'oppose aux trois propositions et ne veut «rien mettre à la place du pouvoir qui vient de tomber. Et on n'a en effet besoin de rien ».

Il est appuyé par Dave, Costa et Perrare.

Hales défend la proposition anglaise : « Il ne faut pas confondre autorité et organisation. Nous ne sommes pas autoritaires, mais nous devons rester organisateurs...»

Ostyn rejette l'idée de Hales et déclare : « Je voterai contre tout centre autoritaire. Chaque fédération peut s'occuper de ce qui la concerne, les congrès serviront de relations entre toutes les fédérations qui existent ».

Guillaume pense qu'il faut commencer l'expérience d'une façon ou d'une autre, quitte à supprimer une institution qui se serait montrée nuisible.

Viñas croit « qu'il est utile d'établir une commission de correspondance et de statistique pourvu qu'on ne lui donne aucun pouvoir.

On a parlé du danger d'une institution semblable. Ce danger on le voit dans l'ascendant moral qu'elle pourra avoir sur notre association. L'ascendant moral peut être individuel ou collectif. Il est certain qu'il sera toujours exercé par ceux dont l'intelligence fera progresser notre association. »

Dave dépose une proposition refusant la création d'une centrale quelconque.

Le congrès vote le renvoi de la discussion à la prochaine séance

publique. 7

Entre-temps la commission prépara un nouveau projet de l'article – il s'agit de l'ancien article 9 qui deviendra l'article 8 – ayant trait à ce sujet. Ce projet, déclare la commission à la séance qui allait enfin se prononcer là-dessus, deux jours plus tard, «résume les diverses idées émises dans la discussion sur le Conseil général, et elle

est unanime pour le présenter au congrès. »

« Le congrès chargera chaque année une fédération régionale de l'organisation du congrès suivant. La fédération qui aura reçu ce mandat servira de bureau fédéral à l'Association; c'est à elle que devront être transmises au moins trois mois à l'avance, pour les porter à la connaissance de toutes les fédérations régionales, les questions que les diverses fédérations ou sections désireront placer à l'ordre du jour du congrès.

» Le bureau fédéral pourra en outre servir d'intermédiaire, pour les questions de grèves, de statistique et de correspondance en géné-

ral, entre les fédérations qui s'adresseront à lui à cet effet. » 8

Le congrès finira par adopter cette version à l'unanimité moins la Fédération belge, qui avait reçu le mandat impératif de demander l'établissement de trois commissions distinctes. Mais, pour faire mieux ressortir les scrupules de certains délégués cherchant à éviter toute ressemblance avec l'ancien Conseil général, citons encore un passage de la discussion précédant le vote final. Dave en effet tenait à expliquer son ralliement au projet de la commission dans les termes suivants:

« Considérant que le nouveau projet de la commission dit, au paragraphe dernier (...): « Le bureau fédéral pourra servir d'inter-» médiaire entre les fédérations », ce qui implique que les fédérations, si elles le désirent, peuvent ne pas se servir de cet intermédiaire;

» Que le bureau fédéral n'a plus dans ses attributions le soin de s'occuper ni d'une propagande officielle, ni d'une statistique offi-

cielle;

» Que par conséquent, dans sa rédaction, le projet de la commission respecte les idées anarchistes défendues au congrès par les soussignés;

» (...) »

Cette déclaration d'adhésion, datée du 4 septembre 1873, est signée par Dave, Brousse, Montels, Perrare, Dumartheray, Jou-

kovsky, Cyrille, Mattei, Costa.

Le rapporteur de la commission de révision des statuts (J. Guillaume) précise « qu'il est bien entendu que le choix d'une fédération pour bureau fédéral n'entraîne pas comme conséquence nécessaire le choix de cette même fédération comme lieu de réunion du congrès général ». 9

C'est ainsi qu'a vu le jour, à travers ces difficiles débats que nous venons de résumer, la nouvelle forme d'organisation qui devait désormais servir d'agent de liaison des fédérations.

Voyons maintenant sa composition et son fonctionnement.

Pour la première année d'exercice la Fédération belge fut choisie par le congrès comme Bureau fédéral, c'est-à-dire pour élire en son sein le Bureau fédéral. Son mandat ayant expiré, le congrès suivant de l'AIT, tenu à Bruxelles en septembre 1874, chargea la Fédération jurassienne d'organiser le Bureau fédéral international pour l'année 1874-75. 10

Comme en 1875 il n'y a pas eu de congrès international, le Bureau fédéral international est resté dans la Fédération jurassienne pour une seconde année à la demande unanime des autres fédérations consultées par correspondance. 11

En octobre 1876 le Congrès de Berne, VIIIe Congrès général, était appelé à se prononcer à nouveau sur le siège du Bureau fédéral de l'Internationale pour l'exercice (quatrième exercice en tout) de 1876-77. Pour prendre la relève « la Fédération belge a été proposée pour remplir les fonctions de Bureau fédéral...» mais comme elle avait décliné, cette tâche fut de nouveau confiée à la Fédération jurassienne. 12

C'est ainsi que pendant trois exercices sur quatre entre 1873 et 1877 c'est la Fédération jurassienne, la plus récalcitrante parmi toutes à toute idée de centralisation, qui dut remplir bon gré mal

gré le rôle de Bureau central de l'AIT.

Cela n'alla pas sans poser des problèmes, on peut bien se l'imaginer. Problème financier... parce que même les fonctions très limitées d'un bureau de coordination et de correspondance entraînaient des frais qui pesaient lourd sur le budget d'une organisation si pauvre... Problèmes de principe... parce qu'il fallait être actif et efficace en même temps que discret et effacé jusqu'à se montrer inexistant ou presque. Problème d'organisation et de répartition des compétences enfin parce que la Fédération jurassienne, tout en assumant la charge de Bureau fédéral international, ne devait et ne désirait pas se confondre avec celui-ci.

Aussi le premier souci de la Fédération jurassienne fut-il, dès le mois de septembre 1874 jusqu'à la fin de ses mandats deux fois renouvelés, de veiller à la « séparation des pouvoirs ». Le siège du Bureau... ne se trouvait jamais au même endroit que celui du Comité fédéral jurassien. Etant donné que le Comité fédéral jurassien avait son siège à La Chaux-de-Fonds en septembre 1874 lorsque la Fédération jurassienne fut appelée à organiser le Bureau pour la première fois, l'on désigna Le Locle pour héberger ce dernier. Il y resta jusqu'en mars 1876 puis fut transféré à La Chaux-de-Fonds au moment où le Comité fédéral jurassien, lui, quitta La Chaux-de-Fonds pour s'établir à Neuchâtel.

On remarque le même souci de « division dans l'unité » et de « non-immixtion dans la coopération » en ce qui concernait le choix

des membres des deux organes.

Quant au Bureau, il était composé de trois membres permanents avec en plus un délégué par section de la Fédération jurassienne, selon la décision prise en octobre 1874 à Berne lors d'une réunion familière de la fédération. ¹³ Les permanents élus étaient Louis Pindy (correspondance), Auguste Spichiger (caissier) et Charles Richard (grèves). Les deux premiers furent maintenus dans leur fonction jusqu'en 1876, et même jusqu'au Congrès de Verviers de 1877, tandis que Richard fut remplacé par Albarracín dit Albagès entre mars 1876 et mai 1877. ¹⁴ Quelques-uns des membres non permanents du Bureau, c'est-à-dire les délégués des sections, faisaient partie simultanément du Comité fédéral. Ce sont F. Graisier, du 9 novembre 1874 au 28 février 1876, J. Guillaume du 28 février 1876 au 8 mai 1877 et Albagès/Albarracín, depuis une date que nous n'avons pas pu déterminer entre mars 1876 et mai 1877, jusqu'au Congrès de Verviers de septembre 1877.

En tout cas, on est loin d'une union personnelle des deux organisations. Le Bureau sédéral international garde sa personnalité propre

et indépendante par rapport au Comité fédéral.

Ajoutons cependant que cette scrupuleuse séparation des pouvoirs est un peu formelle et n'a pas beaucoup de sens. Cela pour trois raisons.

1) Premièrement parce que l'influence réelle des personnages dans la Fédération jurassienne ne tenait pas à la fonction qu'occupaient les uns et les autres. Viñas y avait déjà fait allusion au Congrès de Genève de 1873 en parlant du rôle de « l'ascendant moral » et de l'intelligence personnelle dans ce genre d'affaires (voir plus haut p. 363). Bakounine n'avait aucune fonction officielle, celles de Guillaume et de Schwitzguébel ont souvent varié, néanmoins leur ascendant moral était décisif.

Rien d'étonnant à cela d'ailleurs. Marx et Engels, eux non plus, n'ont jamais été qu'un parmi les nombreux secrétaires correspondants du Conseil général de Londres tout en exerçant, Marx surtout, une influence décisive sur la marche des affaires.

2) Plus important encore, le Bureau fédéral international n'a en effet rien fait en tant que tel en dehors de l'expédition de la correspondance de routine. Il fixait, d'entente avec les fédérations, les dates des congrès si elles n'avaient déjà été fixées par le congrès précédent. Il demandait à toutes les fédérations de proposer les points de l'ordre du jour sans jamais en éliminer un seul, sans jamais en ajouter un seul non plus de sa propre initiative. Les circulaires du Bureau fédéral aux fédérations régionales étaient signées tantôt par

tous ses membres permanents, tantôt par le seul Pindy, secrétaire correspondant, qui fut donc pendant trois ans l'homologue d'un Eccarius, d'un Sorge. Quelle différence dans la conception de leurs tâches respectives!

- 3) Enfin, la séparation des pouvoirs entre les membres du Bureau et du Comité s'imposait tout simplement pour des raisons pratiques : comment le guillocheur Pindy aurait-il pu assumer, en plus du secrétariat du Bureau fédéral international, une fonction au Comité fédéral? La même remarque vaut pour les deux autres membres permanents du Bureau : comment auraient-ils eu le temps et les moyens de se lancer dans une activité politique?
- Bref: le Bureau fédéral se considérait comme une boîte aux lettres conformément à son mandat ainsi qu'à sa première déclaration de principe du 24 janvier 1875 dont je voudrais citer quelques passages d'après le Bulletin de la Fédération jurassienne:
- « Le Bureau fédéral n'est donc qu'un simple office de renseignements, un intermédiaire facultatif entre les fédérations ; il n'a aucune initiative à prendre lui-même, et il ne peut manifester d'activité qu'autant que les fédérations lui donneront l'occasion de travailler.

» (...)

» Îl ne nous reste qu'à répéter ce que nous avons dit déjà : nous ne sommes pas chargés de créer la vie et de solliciter les initiatives ; c'est aux fédérations qu'il appartient d'agir ; nous ne pouvons que leur servir d'intermédiaire. Nous nous ferons un devoir d'être toujours prêts à répondre à ce qui nous serait demandé par les fédérations ou sections de l'Internationale, et par les groupes ouvriers non affiliés à notre association, dans l'intérêt de la cause du prolétariat universel. » ¹⁵

Et ce n'étaient pas – comme je l'ai déjà fait remarquer – de vaines paroles. Pendant toute la période considérée, c'était toujours le Comité fédéral ou les sections qui prenaient des initiatives politiques, jamais le Bureau fédéral, bien que de nombreux événements aient eu lieu à propos desquels la seule institution vraiment internationale de l'Association aurait eu en bonne logique son mot à dire. Pour n'en citer qu'un seul : c'est précisément pendant ces années que la Fédération italienne passa à la fameuse tactique nouvelle de « la propagande par les faits », par les actes, en provoquant notamment des insurrections locales dans la région de Naples.

Cette extrême discrétion de la part du Bureau peut-elle être prise pour de l'indifférence face aux événements extérieurs? Bien au contraire, le Bulletin de la Fédération jurassienne est là pour témoigner que les Jurassiens sont renseignés en détail sur les activités des internationaux partout où ceux-ci font parler d'eux. Et lors d'événements contestés comme ceux du Bénévent, les éditoriaux du Bulletin prennent nettement position dans un sens fédéraliste. L'article

paru le 5 août 1877, dont sont tirés les passages qui suivent, en est une illustration:

« Depuis quelque temps on parle souvent dans la Fédération jurassienne d'une chose dont le nom au moins est nouveau : la propagande par le fait. Il peut ne pas être inutile d'en dire un mot, ne fûtce que pour ceux de nos lecteurs qu'on a trompés sur la portée des manifestations de (...) Bénévent. (...)

» Aujourd'hui, les socialistes révolutionnaires cherchent par des émeutes dont ils prévoient parfaitement l'issue, à remuer la conscience populaire, et ils y arrivent. Les socialistes opportunistes blâment ces

émeutes (...) même s'en moquent (...).

» Les hommes qui ont pris part à ces mouvements (...) avaient-ils assez d'illusions pour attendre la réussite? Non, évidemment. (...) Les faits de (...) Bénévent (...) sont des actes de propagande, tout simplement.

» (...) Nos amis de Bénévent (...) ne se sont pas bornés à démontrer ainsi au peuple une seule chose. Ils ont pris deux petites communes, et là, en brûlant les archives, ils ont montré au peuple le respect qu'il faut avoir de la propriété. Ils ont rendu au peuple l'argent des impôts, les armes qu'on lui avait confisquées; en faisant cela, ils ont montré au peuple le mépris qu'il faut faire (sic) du gouvernement. » 16

On le voit, les internationaux du Jura ne se sont pas abtenus de se prononcer à l'occasion d'un événement qui marque un tournant dans la méthode d'action et qui met aux prises non seulement des insurgés et les autorités, mais aussi les « socialistes révolutionnaires » et les « socialistes opportunistes ». Mais à la différence de l'Internationale centraliste – d'ailleurs défunte depuis un an – ce n'est pas du Bureau fédéral, homologue du Conseil général, qu'émane la prise de position, mais de l'organe officiel de la fédération nationale.

Mais les prises de position venaient aussi des sections et du Comité fédéral, soit à travers leurs actes, soit par leurs déclarations. C'est ainsi qu'en été 1875, après le «massacre de Gœschenen» où l'intervention des autorités contre les grévistes du tunnel du Gothard fit plusieurs morts, l'appel de dons aux familles des victimes fut lancé par le Comité fédéral. 17 Autre exemple : en 1876, la section de Lausanne prend l'initiative d'ouvrir une souscription en faveur de la délégation ouvrière de Paris à l'exposition universelle de Philadelphie. ¹⁸ On pourrait citer quantité d'autres cas où il eût été concevable que le Bureau fédéral international se prononçât. Il ne l'a pas fait.

Si nous comparons cette inactivité discrète du Bureau avec les actions de l'ancien ou du nouveau Conseil général des sections centralistes, la différence saute vraiment aux yeux et nous sommes pleinement autorisés à en conclure que ceux du Jura et leurs camarades ont en effet scrupuleusement respecté les principes d'organisa-

tion qu'ils avaient adoptés.

Etait-ce un bien ou un mal? Je ne me propose de porter aucun jugement à ce propos.

En guise de conclusion, je voudrais tout simplement rappeler encore une fois à quel point les polémiques à propos des formes d'organisation exprimaient souvent le fond même des divergences.

Il y a cent ans, les ouvriers du monde industriel commençaient à s'organiser à tous les échelons : national et international, selon le lieu d'habitation, la fabrique et le métier, en tant que consommateurs aussi bien qu'en tant que producteurs, pour se défendre par la soli-

darité autant que pour se lancer à l'assaut du pouvoir.

Ces multiples aspects du problème d'organisation ne signifient certes pas que la Ire Internationale et ses fédérations aient voulu être tout cela à la fois : association politique, coopérative en même temps que syndicale, etc. Toutefois, la complexité du problème de l'organisation pesait sur elle. Elle ne pouvait pas échapper aux tensions et, finalement, aux controverses très graves qui en découlaient.

Un demi-siècle après la faillite de l'Internationale, le philosophe marxiste G. Lukács développait l'idée selon laquelle la coexistence de théories opposées se fait avec infiniment plus de facilité que celle des divergences quant à l'organisation parce que cette dernière, dit-il, « est la forme de médiation entre la théorie et la pratique ».

Autrement dit, si le philosophe avait raison, ces horlogers jurassiens qui, le 12 novembre 1871 à l'Hôtel de la Balance à Sonvilier, rompirent avec Genève et un an après (15 sept. 1872) ici même à Saint-Imier avec Londres, auraient peut-être pu poursuivre le dialogue avec leurs frères ennemis si leurs divergences n'avaient été que théoriques. Mais elles concernaient aussi le mode d'organisation de l'Association et, partant, sa façon d'agir.

Il s'est révélé, ne fût-ce que pour nous, avec le recul, que le choix entre les voies respectives de Londres et de Saint-Imier impliquait en fait une option profonde qui dépassait le cadre strictement

théorique et politique de la discussion.

Dans cette façon de voir et de présenter la rupture de la Fédération jurassienne avec le Conseil général de l'Internationale, il y a sans doute des lacunes. Nous ne connaissons pas assez bien la condition économique et sociale des internationaux jurassiens pour expliquer le succès - éphémère, il est vrai - de leur initiative notamment en Espagne, en Italie et même en Belgique. Néanmoins, le fait est là. L'Internationale qui s'est réorganisée sur des bases dites antiautoritaires, cette Internationale fédéraliste née à Saint-Imier, embrassait pour la plupart des sections moins touchées par le mode de vie des centres urbains, fortement industrialisés, que la branche restée fidèle au Conseil général de Londres.

Un autre fait certain qui est à la base de l'hypothèse d'explication de la rupture : le mode d'organisation choisi par le Congrès de Saint-Imier, bien que plusieurs fois mis en cause, n'a jamais été démenti et abandonné par les internationaux fédéralistes. Témoin la vive polémique au Congrès de Gand en 1877 à propos d'un « pacte de solidarité » à conclure entre les internationaux centralistes et fédéralistes et que la majorité de ces derniers refusa malgré l'avis de

quelques-uns des leurs.

D'après le Belge César De Paepe, fédéraliste reconverti au socialisme d'inspiration marxiste, de par l'échec de ce projet de pacte, c'était l'objet principal du Congrès de Gand, qui se voulait un congrès socialiste universel, qui avait échoué. 19 Citer ce jugement de De Paepe, c'est dire aussi combien il est difficile, voire impossible, de formuler un jugement de valeur à propos de ces controverses. Néanmoins, quand on met en opposition l'esprit de Saint-Imier avec celui de Londres et de New York, cela fait peut-être sourire mais cette opposition reste significative. Choisir Saint-Imier, c'était rester attaché à travers un programme et une forme d'organisation à un mode de vie et une certaine idée de la vie, une Weltanschauung peutêtre désuète et même rétrograde, mais propre à ces petites communautés qui en avaient pris l'initiative et eu le courage de persévérer.

NOTES

- ¹ La Première Internationale. Recueil de documents publié sous la direction de Jacques Freymond. Textes établis et annotés par Bert Andréas et Miklós Molnár. Genève, Institut universitaire de hautes études internationales, 1971. Tome III, Les conflits au sein de l'Internationale, 1872-1873, note 82 (ci-après : Recueil, t. III).
- ² Recueil, t. III, p. 6. 3 La Première Internationale, op. cit. Tome IV, Les congrès et les conférences de l'Internationale, (1873-1877), p. 52 (ci-après : Recueil, t. IV).
 - 4 Ibid.
 - 5 Ibid.
 - ⁶ Recueil, t. IV, pp. 50-51. ⁷ Recueil, t. IV, pp. 52-57.

 - 8 Ibid., p. 88.
 9 Recueil, t. IV, pp. 88-89.
 10 Recueil, t. IV, p. 269 et note 464.
- ¹¹ James Guillaume, L'Internationale. Documents et Souvenirs (1864-1878). Paris, Stock, t. III: 1909; t. IV: 1910. Tome III, pp. 319-320 (ci-après: L'Internationale, t. ...).
 - ¹² Recueil, t. IV, pp. 497 et 499. ¹³ L'Internationale, t. III, p. 251.
 - ¹⁴ L'Internationale, t. IV, p. 192.
- 15 Bulletin de la Fédération jurassienne, 31 janvier 1875, p. 1 (ci-après: BFJ).
 - ¹⁶ BFJ, 5 août 1877, pp. 1-2.
 - 17 BFJ, 22 août 1875, p. 4 et numéros suivants.
 - 18 BFJ, 6 août 1876, p. 3. 19 Recueil, t. IV, p. 589.

II. Le Jura à l'époque de la Première Internationale

APPROCHE DES CONDITIONS SOCIO-ÉCONOMIQUES DANS LE JURA A L'ÉPOOLE DE LA PREMIÈRE INTERNATIONALE

A L'ÉPOQUE DE LA PREMIÈRE INTERNATIONALE (1860-1880)

par Marcel Rérat

Dans le Jura, la période qui va de 1860 à 1880 apparaît comme une phase d'universelle transition tant dans le domaine économique

et social qu'idéologique.

L'essor rapide et anarchique de l'horlogerie, qui double ses effectifs entre 1850 et 1870, est mis en question par les crises de 1866 et 1876 qui démontrent la nécessité d'une transformation structurelle des forces de production. D'autre part, la construction des chemins de fer jurassiens de 1867 à 1877 révolutionne les moyens de communication.

Parallèlement les anciennes structures sociales s'effritent: c'est autour de 1865 que s'achève, non sans difficultés, la classification des biens de bourgeoisie, tandis que l'introduction de l'impôt sur le revenu en 1866 révèle l'avènement des nouvelles couches sociales, la

montée de la richesse avec une puissance toute neuve.

Le Kulturkampf enfin, qui débute en 1867 avec la réduction des fêtes chômées, l'interdiction de l'enseignement congréganiste et se poursuit après le premier concile du Vatican par la déposition de l'évêque en 1873, l'instauration d'un clergé d'Etat et l'établissement de l'état civil laïque, opère jusqu'en 1878 une vaste mobilisation idéologique dans le sens de la sécularisation. S'il affecte davantage le nord catholique du Jura, le sud toutefois, où s'affrontent partisans et adversaires du protestantisme libéral, n'est pas épargné.

Ainsi l'éclosion soudaine et le développement rapide de l'Internationale s'insèrent dans une société mouvante et bénéficieront largement de la masse des idées débattues dans les milieux bourgeois libé-

raux et progressistes.

En marge d'un travail, en préparation, sur la construction des chemins de fer et la révolution industrielle dans le Jura, voici quelques données

- 1) sur la croissance démographique et l'urbanisation du Jura,
- 2) sur le développement des transports et des communications,
- 3) sur la répartition de ses industries.

En conclusion, j'évoquerai l'attitude des différents partis politiques face aux problèmes sociaux.

*

Dans la seconde moitié du 19e siècle, on assiste en Europe à une forte augmentation de la population allant généralement de pair avec les progrès de l'industrialisation. Dans le Jura, la population passe de 58 000 habitants en 1818 à 88 000 en 1860 et à près de 100 000 en 1880, alors que Neuchâtel n'en compte que 80 000 environ, avec une forte poussée entre 1856 et 1860. Si en 1860, le district de Porrentruy précède celui de Courtelary, celui-ci le dépasse en 1880 avec quelque 25 000 habitants. Mais les divisions administratives rendent mal compte de la répartition véritable de la population et l'on peut dire que le Vallon de Saint-Imier présente la plus forte densité. En 1813, Saint-Imier est coiffé par Renan et Sonvilier, mais l'apparition de l'horlogerie et l'arrivée des proscrits des révolutions neuchâteloises provoquent un changement rapide et frappant. En 1860, avec près de 5000 habitants, Saint-Imier a quintuplé par rapport au début du siècle et comptera plus de 7000 habitants en 1880. Ce n'est que vers la fin du siècle qu'il sera dépassé par Porrentruy qui le cédera bientôt à Delémont. A l'époque qui nous occupe, il n'y a pas dans le Jura de grand centre urbain comparable à La Chaux-de-Fonds (avec ses 18 000 habitants) ou au Locle (qui en a 10 000). Dans le Vallon, ces villages populeux prennent pourtant des allures de bourgades et même de villes, comme le veulent les contemporains. Les grands incendies qui, à plusieurs reprises, réduisent en cendres la plupart des vieilles maisons à toit bas et à large façade de Saint-Imier et de Sonvilier, favorisent une vaste reconstruction dans le style terne qui aligne les maisons comme de grands cubes uniformes. 1857, ukase péremptoire: tous les fumiers doivent disparaître du bourg rebâti. 1866, Saint-Imier est parmi les premières localités qui s'éclairent au gaz en Suisse.

Les rythmes sociaux s'accélèrent et les associations politiques, professionnelles et de loisirs qui relaient les groupements traditionnels tels que les familles et les paroisses, multiplient les occasions de se réunir et attestent la vitalité civique et culturelle : section du Grütli, clubs, loges grande et petite (l'Union est fondée à Sonvilier en 1843). Le Cercle littéraire accueille des conférenciers étrangers, de la France voisine, petites gloires parisiennes, illustrations provinciales. Saint-Imier se trouve sur la route des compagnons itinérants dont on se plaint dès 1849, avec le reflux des proscrits et vagabonds

allemands. Ainsi du 22 février au 31 décembre 1879, le bureau local des pauvres de Moutier a secouru 872 compagnons et ouvriers. De ce nombre, 423 proviennent des différents Etats allemands, 27 de France, 26 d'Autriche, 8 de Russie, 1 du Monténégro. L'examen des rôles d'enregistrement de la passade indiquera peut-être les noms et le nombre de ceux qui se sont fixés dans le pays. En bref, si la population commence à converger autour des ateliers et bientôt des stations du chemin de fer, comme le révèlent le rapport bourgeois/habitants et la modification de la carte des confessions (le culte catholique se célèbre dès 1857 à Saint-Imier), l'on n'assiste pas à une concentration « hideuse et tentaculaire », mais à une urbanisation des campagnes qui accroît la qualité de la vie.

25

C'est tardivement, par rapport à l'Europe et à la Suisse, que s'opéra dans le Jura la révolution des transports, qui précéda sa révolution industrielle. Jusqu'en 1855 le Jura possédait une des routes de transit séculaires les plus importantes de la Suisse: la fréquence n'était supérieure à celle de Bienne à Bâle que sur la route de Berne à Zurich, et une circulation intense animait aussi la route de Bienne à La Chaux-de-Fonds par le Vallon. Entouré de tous les côtés par les chemins de fer, le Jura perdait le bénéfice de son trafic, plusieurs de ses industries périclitaient: il était menacé d'asphyxie.

Les années 1860 à 1870 sont remplies des luttes qu'eurent à soutenir les partisans des chemins de fer contre certaines communes rurales réfractaires à l'industrialisme utilitariste et surtout contre la majorité de l'Ancien Canton qui, disposant déjà de voies ferrées, manifestait peu d'empressement à en équiper le Jura. Ce n'est qu'en 1867 et pour d'impérieuses raisons économiques et surtout politiques (Porrentruy se trouvait (littéralement!) plus près de Paris que de Berne, Delémont s'orientait en direction de Bâle et Saint-Imier de Neuchâtel) que le Grand Conseil approuva, dans un premier temps, la construction des lignes Porrentruy-Delle et Bienne-Sonceboz-Les Convers. L'annexion de l'Alsace-Lorraine à l'Empire allemand, qui faisait soudain de Porrentruy, à l'exclusion de Bâle, le débouché de l'Est français, accéléra l'exécution du réseau complet, achevé en 1877. L'Etat prit à sa charge 40 % des actions, le reliquat étant souscrit par des particuliers et surtout par les communes qui, lourdement obérées, furent obligées d'introduire un impôt communal.

A propos des chemins de fer, j'aimerais simplement souligner quelques aspects :

1) la construction occupa dans le Jura de nombreux ouvriers étrangers (Italiens, Alsaciens, Allemands de Bade et Wurtemberg,

Français) et Suisses alémaniques. En 1872, plus de 1000 travaillent à la voie entre Sonvilier et Les Convers. Voilà un fait, plusieurs interprétations, plusieurs lectures sont possibles:

- au niveau de l'histoire de l'Internationale, il faut signaler l'échec de James Guillaume à les mobiliser; il en rend compte dans ses Souvenirs et indique les difficultés à toucher les milieux prolétarisés ou de ruraux fraîchement déracinés.
- au niveau de l'histoire locale, on incline à penser d'abord que cette arrivée massive pallie naturellement l'exiguïté du marché des bras régional. En réalité, d'après les rapports des préfets, on s'aperçoit que les compagnies préfèrent l'étranger aux gens du cru, en raison de ses moindres exigences. Evolution caractéristique qui corrobore et illustre la transformation des mentalités constatée dans le processus d'urbanisation.
- 2) l'ouverture des lignes (dès 1874 pour le Vallon) va recentrer les provinces jurassiennes, sortir les montagnes de leur isolement, mais c'est au détriment de la personnalité des communes, celles-là mêmes qui dessinent le modèle de cette fédération des communes autonomes, préconisée par les Internationaux. D'autre part, le trafic va s'orienter différemment. Bienne, devenu facilement accessible, constituera un pôle d'attraction qui tend à supplanter les villes neuchâteloises, sises en terre étrangère.
- 3) et dernière remarque, l'insertion dans le corps jurassien d'artères internationales va faire battre son cœur à un rythme croissant. Porrentruy est en 1913 la quatrième gare de Suisse pour l'importance du transit. Le retour de l'Alsace-Lorraine interrompt brusquement ce développement et Porrentruy, actuellement, avec ses monstres architecturaux échoués le long de l'avenue Cuenin, son Hôtel International qui s'est modestement abrégé en «Inter», ne conserve que les vestiges de sa prospérité d'antan.

*

Au milieu du 19e siècle, le Jura est une région agricole (avec les districts de Porrentruy, Delémont, Moutier et Laufon) et industrielle (avec ceux de Courtelary surtout, La Neuveville et les Franches-Montagnes). En 1860, des 43 000 personnes actives, 42 % appartiennent au secteur secondaire et, en 1880, plus de la moitié. À côté de l'horlogerie, branche principale, se trouvent des industries plus anciennes qui déclinent. Ainsi le tissage de la soie, pour le compte de fabricants bâlois, occupe accessoirement dans quelques communes du district de Moutier jusqu'à la moitié de la population. Des quatorze hauts-fourneaux existant en Suisse vers 1850, huit se trouvaient dans le Jura et spécialement dans la Vallée de la Birse. L'activité

de ce Creusot helvétique, considérable jusqu'en 1859, périclita dès les années 60. Au temps de la prospérité, il fallait près de 2500 ouvriers; dans les années 70, il n'y en a plus que 200 à 300. En 1872, l'inspecteur des mines, Auguste Quiquerez, signale que les ouvriers mineurs ont fait quelques tentatives de grève pour obtenir une augmentation des salaires, particulièrement bas. Faute d'ouvriers du pays, ajoute-t-il, on a dû prendre un nombre assez considérable d'Italiens. Fait significatif; en eût-il été de même en Valais à cette époque?

L'industrie horlogère occupe plus du tiers de la population active en 1870 et ses effectifs ont doublé de 1850 à 1870 en passant de 6000 à 12 000 dont un tiers de femmes et près de la moitié dans le district de Courtelary, pour atteindre 20 000 personnes en 1888. Implantée dès le 18e siècle dans le Vallon de Saint-Imier, aux Franches-Montagnes et à La Neuveville, elle s'est répandue seulement dès les années 1840 en Ajoie et dans la Vallée de Moutier; Delémont est resté beaucoup plus réfractaire ainsi que le Laufonnais. L'histoire de cette expansion est celle de l'initiative individuelle s'exerçant dans un cadre régional ou même, et surtout, communal favorable. Pourquoi l'horlogerie a-t-elle prospéré à Saint-Imier alors qu'à Courtelary, qui présentait un site plus intéressant, elle a été bridée? En étudiant le problème, on apprend qu'au moment où l'horlogerie prenait son essor dans le canton de Neuchâtel, plusieurs industriels de La Chaux-de-Fonds, voulant établir des fabriques d'ébauches ou des comptoirs d'horlogerie et ayant reconnu les avantages qu'offrait la localité, vinrent à Courtelary dans l'intention d'y acheter des chésaux. Mais la population purement agricole du village ne vit pas d'un bon œil ces étrangers qu'elle appelait dédaigneusement des chires. Aussi exigea-t-elle des prix tellement exagérés que ces industriels jugèrent inutile d'insister. Il y a là matière à recherches détaillées, car finalement l'histoire locale n'est-elle pas, comme le voulaient Lucien Febvre et Paul Leuilliot, ce singulier mélange de sociologie et de faits divers? La commune des Bois attira les horlogers en leur offrant de participer aux biens de bourgeoisie : ce qui ne l'engageait pas beaucoup, vu que ces biens étaient fort réduits. Bienne qui connaissait alors une croissance digne des boom towns américaines, promit une exonération d'impôts communaux pour trois ans.

La carte de l'implantation de l'horlogerie se superpose en 1867 à celle des sections de l'AIT. En dehors du Vallon de Saint-Imier, on trouve des sections dans les Franches-Montagnes (Les Breuleux,

Les Bois), à Moutier et en Ajoie (Boncourt, Porrentruy).

Il existait une véritable hiérarchie entre les régions horlogères. Chacune se spécialisait plus ou moins et, tout en cherchant à produire elle-même des montres finies, elle restait toujours dépendante d'une autre pour telle ou telle fourniture. Le pôle majeur est La Chaux-de-Fonds dont dépend Saint-Imier qui sert de relais pour le reste du

Jura qui l'approvisionne en parties brisées. La suprématie de la métropole horlogère neuchâteloise perdurera dans le domaine commercial tandis que Bienne imposera progressivement sa collaboration au Jura dans le domaine technique, surtout après 1881, lorsque s'y ouvrira un

bureau de contrôle des métaux précieux.

Vers 1860, le premier âge de l'horlogerie, celui de l'artisanhorloger complet, est depuis longtemps révolu, celui de l'établissage avec sa division extrême du travail (près de cent opérations en 1870) domine, celui des fabriques commence. Si environ deux tiers des horlogers travaillent à domicile au début des années 60 ou dans des ateliers de faible dimension, on constate que les fabriques d'ébauches du Jura rassemblent déjà des effectifs nombreux (jusqu'à 300 ouvriers). L'entreprise des Longines, la première à fabriquer dès 1866 la montre entière et par des procédés mécaniques, occupe en 1868 40 ouvriers et 400 en 1885. La statistique fédérale recense en 1882 36 établissements horlogers soumis dans l'ensemble du canton de Berne à la loi sur les fabriques avec plus de 4000 ouvriers contre seulement 7 dans le canton de Neuchâtel. Il semble en effet que les fabriques se soient développées dans les régions où l'industrie horlogère avait fait son apparition à date récente: dans le Jura nord et la zone de Bienne (ainsi, en 1867, seul le district de Courtelary répond favorablement à un questionnaire des préfets relatif à l'introduction du contrôle des montres).

Si en 1848 se termine l'âge d'or de l'horlogerie, marqué par une prospérité extraordinaire, la période suivante voit se poursuivre un développement intensif que perturbent toutefois les crises cycliques, en particulier celle de 1866/67 et surtout celle de 1876/78. (Les crises exercent une influence ambiguë sur l'Internationale, gonflant puis démobilisant ses effectifs.) Les petits patrons se sont multipliés imprudemment et la courbe des faillites dessine fidèlement l'amplitude du marasme, de même d'ailleurs que celle de l'émigration outre-mer. (Il faudra dresser l'état de la naissance et de la mort des entreprises). Les paysans horlogers abandonnent progressivement les travaux de la campagne (sauf dans les Franches-Montagnes), affaiblissant ainsi leur résistance à la crise. L'incidence de celle-ci est fonction de la qualification professionnelle; le salaire aussi: en 1865, à Saint-Imier, le gain journalier approximatif varie entre 2 et 6 fr., la moyenne ne dépassant pas 4 fr. 50 à 5 fr., alors que 10 ans plus tôt elle était de 10 fr. Inversement, le salaire du journalier agricole s'oriente à la hausse, de même que le gain des artisans (souvent des étrangers) à la faveur de l'engouement pour l'horlogerie. En 1866 et surtout dès 1873, le problème des crises suscite un large débat dans la presse locale et un concours est ouvert par la Direction cantonale de l'Intérieur.

En conclusion, j'aimerais esquisser schématiquement l'attitude des différents partis face à la crise de l'horlogerie et plus largement à l'endroit du problème social.

Les conservateurs, défenseurs des biens de bourgeoisie, s'opposent tant à l'idéologie radicale qu'à l'Internationale qu'ils considèrent comme une secte de partageux, véritable phylloxéra social. Plus largement, ils se ferment à la société qui se construit sous leurs yeux. L'attitude de Mgr Bélet, ce prélat représentatif de l'Eglise catholique jurassienne du 19e siècle et dont M. l'abbé Marer vient de publier les Mémoires, est révélatrice: n'écrit-il pas que c'est l'effort constant du préfet Choffat « pour introduire l'horlogerie dans notre Jura qui a été une des causes principales de sa démoralisation et de sa ruine ». Certains conservateurs favoriseront toutefois, avec l'appui du clergé, les caisses mutuelles agricoles pour soulager la propriété foncière lourdement endettée et que le code Napoléon, en usage dans le Jura, a fractionnée à l'excès.

Les libéraux, en raison de leur implantation régionale et de leur origine sociale, se préoccuperont surtout de l'industrie. Pour eux, l'Etat doit manifester une grande activité créatrice en aménageant les cadres de la vie économique. Son action dans la construction des chemins de fer est décisive. Pour remédier aux crises de l'horlogerie, ils préconisent une intervention de l'Etat, plus curative sans doute que prophylactique: en 1867 on proposera au chômeur de travailler à l'ouverture de la route Saint-Imier – Les Franches-Montagnes ou de déblayer la neige; plus tard, on créera une école d'horlogerie.

Quelle est la position de la Fédération jurassienne face à la crise horlogère? Je m'appuierai surtout sur deux textes:

- 1) la grande enquête de 1867 réalisée par la section de Sonvilier qu'anime Adhémar Schwitzguébel,
 - 2) une conférence de Spichiger de 1876.

On dénonce le marasme économique: l'origine des crises horlogères remonte à l'abolition des corporations et des jurandes qui étaient un gage de sécurité pour le travail, parce qu'elles limitaient la concurrence et que n'était pas qui veut fabricant d'horlogerie ou chef d'atelier. On ne faisait pas une foule de gâte-métier, d'ouvriers qui n'ont aucune idée des notions théoriques de leur état ni les connaissances pratiques nécessaires à l'exercice de leur profession. Avec l'institution des fabriques, le dernier coup serait porté à notre industrie nationale. Dans tous ces textes apparaît non pas tant une sorte de malthusianisme professionnel que la crainte d'une transformation de l'appareil de production qui ferait peser un danger mortel sur certains métiers. Il est significatif que les adhérents à l'Internationale se recrutent surtout parmi les ouvriers hautement qualifiés du secteur horloger: monteurs de boîtes, graveurs et guillocheurs dont les métiers étaient les plus menacés par la surproduction des montres moins soignées et par la mécanisation. Sonvilier, berceau de la Fédération jurassienne de l'A. I. T. est, comme le montre une enquête de 1879, une localité où la fabrication des cadrans est relativement plus largement représentée que dans les autres communes.

Pour atténuer les difficultés en temps de crise, on préconise la fédération des métiers et, dans l'immédiat et provisoirement, la création de coopératives de consommation et de production. Dans ce domaine, l'Internationale, en dépit de la faiblesse de ses effectifs, a exercé une influence considérable. On assiste à l'éclosion de nombreuses sociétés coopératives et de mutuelles. Les caisses maladie passent dans le Jura de 5 à 25 entre 1865 et 1880. Près d'une vingtaine de caisses d'épargne volontaire ou forcée voient le jour durant la même période. En 1877, une société coopérative composée d'ouvriers rachète la fabrique de Pontenet. Près d'une douzaine de sociétés de consommation se constituent. Ce qui frappe, c'est l'extrême sensibilité des populations horlogères aux moindres variations du prix des subsistances. Une variation de 1 ou 2 centimes (de l'époque!) provoque une « grève du lait », le boycott de la boucherie locale et débouche souvent sur la création d'une boucherie ou d'une boulangerie sociales. On se plaint souvent dans le district de Courtelary que les denrées de première nécessité se vendent 10, 15 ou même 20% plus cher qu'à Porrentruy et à Saignelégier par exemple. D'après les rapports du préfet, ce district, qui ne produit que le quart de sa subsistance, importe son blé de France, et la courbe des prix du pain vendu par la boulangerie sociale reflète la conjoncture française. Mais seule une comparaison avec la mercuriale de chaque district permettra de tirer des conclusions.

Dans le progrès de l'association et de la coopération, il est difficile de faire le départ entre l'influence de l'Internationale et celle du radicalisme, de cette génération de radicaux qui prend la relève à la mort de Stockmar, génération moins opportuniste et plus doctrinaire. Des hommes comme Jolissaint et Frossard se situent très à gauche. Jolissaint, premier président de la section internationale coulleryste de Saint-Imier en 1867, dirigera en compagnie de Garibaldi le Congrès de la Paix à Genève et Frossard, membre lui aussi de l'Internationale, sera contraint à démissionner du Gouvernement pour avoir manifesté trop de sympathie à la commémoration, quelque peu tumultueuse, de la Commune organisée à Berne par l'Internationale, le 18 mars 1877. L'influence antérieure du mutualisme proudhonien (Proudhon notre voisin bisontin!) et des sociétés allemandes n'est pas à négliger. La presse radicale d'ailleurs ouvre ses colonnes aux communiqués de l'A. I. T. et de la Fédération, plus largement dans le « Jura bernois » édité à Saint-Imier que dans le « Jura » de Porrentruy. Le quasi « monochromisme » radical du district de Courtelary

(en regard du reste du Jura, plus contrasté) fournit certainement un facteur d'explication à l'implantation privilégiée et durable de l'AIT. Mais seules des recherches de sociologie électorale permettront d'étayer cette hypothèse et d'en savoir davantage sur une éventuelle participation des Internationaux aux élections et votations.

En répondant à Brousse et Schwitzguébel qui avaient pris la parole à l'assemblée populaire convoquée à Saint-Imier le 4 février 1877, en vue de la révision de la constitution cantonale, Jolissaint

résume la divergence fondamentale :

« Plus d'Etat, dites-vous. Que voulez-vous donc ? des patriarches ? Et votre commune autonome sera-t-elle la commune russe avec le collectivisme ? Si c'est là votre idéal, nous n'en voulons rien ».

Ainsi les radicaux ont opté finalement pour l'Etat et sa puissance.

LE CONFLIT DE SAINT-IMIER ET LA RÉPRESSION ANTI-ANARCHISTE (1893-1894)

par François Kohler

A partir de 1877, on distingue deux tendances divergentes parmi les adhérents de la Fédération jurassienne. D'une part, un courant réformiste qui deviendra majoritaire et se traduira dans les années 1880 par la création d'organisations syndicales; d'autre part, une minorité qui conserve une ligne anarchiste intransigeante et accepte l'idée de la propagande par les faits. Un épisode dramatique de l'histoire du mouvement ouvrier jurassien nous apporte quelques éléments intéressants concernant la situation de cette tendance minoritaire quinze ans après la disparition de la Fédération jurassienne. Cet événement témoigne de l'existence d'un groupe anarchiste actif à Saint-Imier et des problèmes que cela posa aussi bien au mouvement syndical qu'à la bourgeoisie radicale.

La manifestation ouvrière du 29 mai 1893

Nous sommes au printemps 1893 à Saint-Imier. Un conflit vient d'éclater entre le directeur d'une fabrique de boîtes de montres et son personnel. Après avoir licencié, en mars, une dizaine d'acheveurs qui refusaient d'exécuter un travail supplémentaire non rémunéré, Robert Gygax tenta, en mai, de baisser les salaires et d'engager des ouvriers non syndiqués. Son personnel riposta par une grève. Plusieurs tentatives de conciliation menées par les autorités communales et la Société d'utilité publique avaient échoué. La tension entre le patron et ses ouvriers était à son comble, lorsque le 29 mai, une assemblée populaire convoquée par l'Union ouvrière locale se réunit pour discuter de l'« affaire Gygax ». Aussi la discussion tourna-t-elle court. Une proposition d'aller protester devant la fabrique contre les agissements de ce patron fit rapidement l'unanimité d'un auditoire surexcité. Un cortège d'une centaine de personnes se forma sur-le-champ. Il se dirigea vers la fabrique, dont quelques manifestants brisèrent les fenêtres à coups de pierres. L'intervention du maire et de quelques gendarmes empêcha les ouvriers de pénétrer dans l'usine. Alors que le calme semblait revenir – la plupart des manifestants ayant quitté les lieux -, le Conseil municipal fit sonner l'alarme, car, malgré les injonctions du maire, la foule – des curieux ou des sympathisants –

ne s'était pas dispersée. Vers minuit, tandis que le corps des sapeurspompiers prenait position près de la fabrique, manifestants et badauds, alertés par le tocsin, revinrent sur place. Le maire somma en vain la foule de se retirer. Les pompiers actionnèrent alors leurs lances. Aux jets d'eau répondirent des jets de pierres. La bagarre devint générale. Une vingtaine de personnes furent blessées. A deux heures, le calme était rétabli; à quatre heures, les forces de l'ordre procédaient aux premières arrestations. Une vingtaine d'ouvriers furent incarcérés.

Cette manifestation spontanée, ce mouvement de colère d'ouvriers excédés par l'attitude patronale, ne serait resté qu'un simple fait divers, si la bourgeoisie libérale n'avait pas sauté sur l'occasion pour frapper durement le mouvement syndical et surtout régler leur compte aux anarchistes. Le ton est donné par un article du Démocrate, l'organe radical de Delémont, daté du 1er juin 1893:

« Enfin le cauchemar qui pèse sur Saint-Imier depuis si longtemps vient de se dissiper.

» Quelques meneurs anarchistes, sinistres plagiaires de ceux des pays monarchiques, tenaient en haleine toute la population ouvrière de notre localité. Celle-ci, trompée, aveuglée, presque terrorisée, se laissait conduire par cette bande, au plus grand détriment de ses intérêts et de ceux de l'industrie locale tout entière.

» Hier soir, une assemblée ouvrière était convoquée à la Bierhalle et dirigée par les anarchistes de Saint-Imier et quelques autres arrivés de Chaux-de-Fonds pour la circonstance. Ceux-ci ont réussi à grouper autour d'eux une trentaine d'individus, gens à tout faire, qui se sont rendus, en chantant la Marseillaise, devant la fabrique de boîtes de M. Rodolphe Gygax, où ils n'ont rien trouvé de mieux à faire que de briser à coups de pierres toutes les vitres de la maison en proférant des menaces de mort contre le propriétaire.

» L'énergique intervention de la population, secondée par quelques puissants jets d'hydrantes, en empêchant un plus grand désastre, a eu raison de ces écervelés qui se sont dispersés, non sans laisser quelques traces sanglantes de leur criminelle équipée. » La population ouvrière a poussé ce matin un grand soupir de soulagement en apprenant que la police avait, dès le point du jour, procédé à l'arrestation des principaux meneurs et fauteurs de l'émeute, entre autres le chef de la bande, le compagnon Alcide Dubois, l'homme aux «fadaises légales» des assises de Neuchâtel.

» Leur règne est fini et bien fini. Les ouvriers, circonvenus par eux, ont vu leurs yeux se dessiller et reconnaissent enfin leur erreur et leur aveuglement. » De cet article, deux éléments ressortent nettement : l'« émeute » est le résultat d'un complot ourdi par quelques anarchistes ; il existe une opposition entre la population ouvrière locale et ces derniers. On peut écarter la thèse du complot qui ne résiste pas à l'analyse. Il est plus intéressant d'esquisser un portrait de ces dangereux anarchistes et de s'arrêter brièvement à la question soulevée par la seconde affirmation : les rapports entre anarchistes et organisations syndicales. Pour terminer, on replacera le jugement qui suivit dans le climat de l'époque.

Les anarchistes

Parmi les ouvriers arrêtés, quatre ne cacheront pas leurs convictions libertaires: Alcide Dubois, Ernest Droz, Jules Coullery et Alexis Meyrat. Il s'agit certainement des principaux disciples de Bakounine et de Kropotkine à Saint-Imier. A la différence de Meyrat et Coullery, trop jeunes à l'époque, Ernest Droz et Alcide Dubois sont d'anciens membres de la Fédération jurassienne. Alcide Dubois mérite qu'on le présente brièvement, non seulement parce qu'il est considéré comme le « chef de la bande », mais aussi parce qu'il est une des figures les plus attachantes du mouvement ouvrier jurassien. Le correspondant d'un quotidien lausannois le décrivait comme « une sorte de Lantier élégant, beau parleur ». Cet ouvrier emboîteur de 37 ans, originaire des Enfers, petite commune des Franches-Montagnes, militait depuis près de vingt ans. Il comptait parmi les héros de la manifestation du drapeau rouge à Berne le 18 mars 1877. On peut se faire une idée de ses convictions politiques par la lecture du manifeste, paru à Genève en 1892 et intitulé « Les anarchistes et ce qu'ils veulent», qu'il était chargé de diffuser dans le Vallon. Sous la forme d'un dialogue entre deux ouvriers, les auteurs de cette brochure démontraient l'inanité du réformisme et la nécessité de la révolution sociale; ils y exposaient le fonctionnement général de la société communiste-anarchiste et terminaient par un appel à la révolte, à l'abandon du terrain politique et aux actions illégales. Sans renier son idéal anarchiste, Dubois fut, au dire de Schwitzguébel, un auxiliaire très utile pour la fondation des syndicats. Il fut membre du comité central de la Fédération des remonteurs, repasseurs, emboîteurs fondée en 1886. On le retrouve également au sein du comité d'initiative qui fut à l'origine de la constitution de l'organisation de l'Union ouvrière de Saint-Imier en 1891. Le cas de Dubois pourrait nous laisser croire qu'il n'existait pas de problème entre anarchistes et syndicalistes et que les radicaux s'efforçaient en pure perte de dresser les uns contre les autres.

Rapports entre anarchistes et syndicalistes

Une dizaine de jours après la manifestation, l'Ouvrier horloger (10 juin 1893), dans des considérations sur les causes des incidents, ne cache pas l'attitude de défiance adoptée par les milieux syndicaux à l'égard des anarchistes, surtout depuis que ces derniers avaient renoncé à leur isolement pour pénétrer dans les syndicats afin de détacher les ouvriers de la voie réformiste et parlementaire:

« Les syndicats ouvriers virent le jour, desquels toutefois les jeunes enthousiastes (...) aux tendances anarchistes restèrent à l'écart en tournant en ridicule les efforts de ces syndicats tendant à mettre un terme aux baisses continuelles des salaires. Cela ne détourna toutefois pas les syndicats ; ils laissèrent tout tranquillement les anarchistes de côté et suivirent le chemin qu'ils s'étaient tracé.

» Cet anarchisme était par conséquent tout à fait inoffensif.

» Un changement s'opéra alors dans la tactique des anarchistes; l'organe central, la Révolte, recommanda à ses jeunes de prendre une part active à la vie des syndicats, de chercher à gagner de l'influence sur les syndicats ouvriers, d'y introduire leurs idées et de gagner ainsi des adhérents.

» Cela arriva, et l'anarchisme dans le Jura prit ainsi un caractère

plus dangereux.

» Dans les grands centres leur influence resta nulle, mais ils surent adroitement, dans les petits, gagner les fonctions dirigeantes dans les sociétés ouvrières et déloger l'opposition ou l'anéantir. »

D'autre part, selon la Solidarité horlogère du 29 juillet 1893, l'assemblée populaire organisée le 22 juillet pour relancer l'action des organisations atteintes par les événements du 29 mai « prit rapidement l'allure d'une manifestation contradictoire entre les camarades qui luttent sur le terrain légal et certains représentants de Chaux-de-Fonds et Saint-Imier qui se placent sur le terrain des tendances anarchistes ».

L'assemblée vota une résolution dans laquelle elle regrettait les événements du 29 mai, affirmait sa solidarité avec les victimes et développait un programme réformiste. « En acceptant cette résolution, écrit le correspondant de l'organe syndical, l'assemblée a clairement donné à entendre qu'elle préfère des réformes pratiques à des chimères et qu'elle cherche à se soustraire à l'influence désastreuse que les éléments anarchistes exercent sur la population ouvrière. »

De leur côté, les anarchistes, bien que membres, ne se privaient

pas de critiquer sévèrement l'action des syndicats :

« Les syndicats ouvriers présentent en général un triste tableau. On voit une masse de travailleurs groupés inconsciemment, sans but largement social; au contraire, souvent les idées les plus mesquines et étroites y sont approuvées, tandis qu'à la tête de ces groupements, quelques ambitieux intriguent avec les bourgeois pour décrocher un mandat ou une fonction quelconque. »

Cette critique, empruntée au manifeste susmentionné, ne portait pas sur le principe des syndicats. Les anarchistes les considéraient comme nécessaires ; ils leur assignaient un rôle important dans la perspective de la Révolution : c'est eux qui devraient mettre en mouvement tous les moyens de production après l'expropriation de la bourgeoisie.

« C'est pourquoi, ajoutaient-ils, il faut que les groupements ouvriers se pénètrent des idées libertaires, qu'ils deviennent des foyers de discussion, des centres d'éducation sociale, permettant à tous les travailleurs de s'instruire et d'avoir connaissance de leurs droits ».

Au lieu de dissocier ces deux tendances, la politique de répression qui suivit la manifestation de Saint-Imier était plutôt de nature à renforcer la solidarité ouvrière.

La répression anti-anarchiste

Les ouvriers arrêtés, anarchistes ou pas, restèrent en prison deux mois. Pendant ce temps un juge d'instruction extraordinaire, le président du tribunal de La Neuveville, fut chargé de mener une enquête. Cette dernière aboutit à l'inculpation de 28 ouvriers qui comparurent devant la Cour d'assises du Jura à Delémont du 23 avril au 2 mai 1894. Les peines prononcées furent très lourdes: Alcide Dubois, Jules Coullery, Ernest Droz et Alexis Meyrat, qui développèrent le programme anarchiste devant les jurés, furent condamnés à 10 mois de détention correctionnelle, Rodolphe Moser à 9 mois, Emile Flotron, président de l'Union ouvrière, à 7 mois, les autres à des peines allant de 7 mois à 8 jours. On ne leur déduisit qu'un mois de préventive. Le jury leur imputa les frais du procès, plus des indemnités à Robert Gygax et à la municipalité de Saint-Imier. Ils furent incarcérés immédiatement.

Ce jugement, dont la sévérité surprit les contemporains, fut ressenti par les ouvriers comme un jugement de classe. Ne correspondait-il pas aux vœux exprimés aussi bien par les parties civiles – le Conseil municipal de Saint-Imier et le fabricant Robert Gygax – que par le ministère public et par la presse radicale? Tous ces représentants de la bourgeoisie libérale demandaient une punition exemplaire afin de « rassurer l'opinion publique », ce qui signifiait en clair : « rassurer les fabricants et les propriétaires ». Le procureur fut

suffisamment explicite. Il demanda énergiquement la condamnation des coupables, car, selon lui, « il n'y a pas seulement ici l'affaire Gygax en cause, mais la sécurité des citoyens et la liberté du

travail » (Démocrate 2. 5. 1894).

Il fallait faire un exemple, briser les reins aux syndicalistes afin de prévenir toute nouvelle atteinte à la propriété. D'où la sévérité des peines. Mais cela n'explique pas pourquoi on a frappé plus lourdement les anarchistes que les autres, alors que le procès n'a pas pu faire la preuve que la manifestation leur était imputable. Pour comprendre la sévérité de ce jugement, il faut resituer le procès dans son contexte.

D'une part, la manifestation de Saint-Imier et son épilogue judiciaire coïncidaient avec l'« ère des attentats anarchistes » en France: Ravachol en 1892, Vaillant en 1893; Emile Henry comparaissait devant les assises de la Seine à la même date que les anarchistes jurassiens (27 et 28 avril). Pour l'opinion publique, un anarchiste était un terroriste, sinon de fait, du moins en puissance. La presse bourgeoise contribuait à l'entretien de ce sentiment de réprobation vis-àvis des anarchistes.

D'autre part, en Suisse, la lutte contre les menées anarchistes était à l'ordre du jour. Les Chambres fédérales venaient d'adopter, le 12 avril 1894, un projet de loi sur les délits contre la sûreté publique qui visait particulièrement les anarchistes. Dans le canton de Berne, le Käfigturmkrawall du 19 juin 1893, survenu quinze jours après Saint-Imier, avait suscité des réactions. Le Conseil-exécutif avait décrété l'interdiction des « exhibitions » du drapeau rouge le 26 juillet 1893. Alors que Dubois et ses compagnons comparaissaient devant la cour d'assises du Jura, celle du Mittelland s'apprêtait à prononcer de lourdes peines contre les participants au Käfigturmkrawall.

Ces quelques considérations sur la situation des anarchistes de Saint-Imier n'épuisent pas le sujet. Elles ne visent qu'à fournir quelques points de repère à qui s'intéresse à l'héritage de la Fédération jurassienne et aux influences qu'elle a pu avoir sur le développement du mouvement ouvrier jurassien.

III. Résumé des débats

DISCUSSION GÉNÉRALE

résumée et annotée par André Bandelier

Mlle Enckell. – J'aimerais revenir sur un point de l'exposé de M. Andréas. Il me semble que c'était un peu simplifier le problème que de dire que, pour les anarchistes, l'organisation de l'Internationale devait représenter celle de la société future, contrairement à Marx et aux siens.

Il y a effectivement chez eux, depuis 1869, une tendance à affirmer que l'Internationale doit être faite de telle sorte qu'on puisse, une fois la révolution accomplie, vivre dans les mêmes cadres. Mais, au sein du mouvement antiautoritaire, la discussion existe à ce sujet. Certains refusent d'adopter ce modèle parce qu'ils estiment qu'ils ne sont pas ceux qui organiseront la société, après la révolution. C'est un point essentiel de la discussion entre Guillaume et De Paepe au Congrès de Berne en 1876 ¹. De Paepe prévoit déjà l'organisation des services publics. Les anarchistes répondent que, d'une part, il n'y aura probablement aucune différence entre services publics et autres formes de travail, chaque chose étant service, et que, d'autre part, c'est faire preuve d'autoritarisme que de vouloir prévoir la société future et ses cadres.

La discussion continue, en particulier en Espagne, avec l'apparition du terme anarchisme ou communisme, dès 1876. Certains Espagnols, « anarchistes sans adjectifs » comme ils se nomment euxmêmes, s'entendent pour prévoir le moins possible. On sait contre quoi on lutte. On exige un minimum – liberté, solidarité, autonomie – et puis on verra bien. C'est là un des points de distinction fondamentaux avec le programme des bolchévistes qui prévoit que ce sont les chefs du parti qui prendront les rênes et sauront organiser la société parce qu'ils auront été formés comme révolutionnaires professionnels.

Pour les anarchistes, c'est la vie quotidienne qui doit être transformée, pour être plus proche de la vie quotidienne future. Les anarchistes jurassiens ² essaient de se passer de l'Etat et n'entrent que très rarement en conflit avec lui. Jusqu'en 1877, je crois qu'aucun d'eux n'a été emprisonné. Ils enseignent comment ils pourront vivre plus tard. Je donne un exemple... jusqu'à ne pas boire, ne pas jouer.

M. Andréas. – Dans mon exposé, je me suis occupé de l'opinion exprimée par Marx et par les anarchistes jusqu'en 1872. Les modifications dont vous venez de donner des exemples sont postérieures. Cette évolution, Marx ne pouvait en tenir compte en 1869 et en 1872.

M. Molnar. – Cette impression que les anarchistes voulaient préfigurer l'avenir dans leur organisation présente vient essentiellement de De Paepe ³, membre de la branche fédéraliste de l'Internationale, mais qui représentait un courant à part, le collectivisme belge. Il finit d'ailleurs par rompre. Si nous avons l'impression que toutes les discussions tournaient autour de ce problème, ceci provient du fait que les publications de documents sont remplies par les interventions de De Paepe, toujours très intéressantes, mais interminables. De Paepe tenait à l'ouverture et voulait que l'Internationale fût un modèle pour l'avenir.

Mlle Enckell. – Un exemple d'avant 1872 est révélateur, c'est celui des coopératives. Les Genevois, qui représentent la fraction réformiste de l'Internationale en Suisse, déclarent : « Les coopératives, c'est l'avenir. Formons des coopératives et organisons-nous de façon autonome. Nous allons détruire ainsi le capitalisme ».

Et là, les Jurassiens 4 font déjà une critique extrêmement lucide. Pour eux, le type coopératif subsistera après la révolution, mais on ne peut pas s'opposer efficacement à une entreprise de type capitaliste, comme la maison Longines actuellement. Ce ne sont pas

les petites coopératives qui opéreront la révolution.

Rappelons que les coopératives ont été tout de même un des chevaux de bataille du syndicalisme au tournant du siècle.

M. Bouquet. – Une question à M. Kohler. Vous avez dit qu'il y avait eu jugement de classe à propos de la répression des incidents de Saint-Imier. N'est-ce pas plutôt un jugement d'opinion, du fait que les meneurs étaient anarchistes et non pas seulement syndicalistes? Vous semble-t-il qu'il y ait eu tentative, de la part des tribunaux et des autorités, de dissocier les ouvriers syndiqués des anarchistes? Qu'en a dit à l'époque la presse ouvrière modérée, Le Grutléen par exemple?

M. Kohler. – Je n'ai pas consulté Le Grutléen. Je me fonde essentiellement sur La Solidarité horlogère 6 pour la presse syndicaliste et sur Le Démocrate 7.

Les vœux du Démocrate, représentatif du radicalisme, à la veille et pendant le procès, coïncident exactement avec ceux du procureur, qui est radical, avec ceux des avocats de la ville de Saint-Imier et de Gygax 8, également radicaux. C'est cette convergence qui me fait

dire qu'il s'agit d'un jugement de la bourgeoisie jurassienne réagis-

sant devant une atteinte à la propriété d'un de ses membres.

L'avocat général a fait remarquer, lors du procès, qu'on ne jugeait pas une affaire Gygax, mais qu'on cherchait à rassurer les citoyens et l'opinion. Ce qui, à mon avis, signifie avant tout les fabricants et les propriétaires. C'est pourquoi, j'ai parlé de jugement de classe.

Dans la tentative de dissociation, je serai plus prudent. Je ne me suis pas occupé spécialement de ce problème et je n'ai pas assez vu de journaux pour vous répondre.

- M. Hirsch. La Sentinelle 9 de La Chaux-de-Fonds, violemment anti-anarchiste, a pris avec beaucoup de détermination la défense des anarchistes condamnés, lors des événements relatés par François Kohler.
- N. N. Comme ressortissant du vallon de Saint-Imier, je voudrais savoir quelle pouvait être l'influence de la Commune de Paris, par ses émigrés, sur le mouvement ouvrier dans le Jura. Est-ce qu'on peut citer des actions syndicales, des grèves, qui seraient le fait de ces réfugiés?
- M. Bandelier. En juin 1871, les premiers Comités de secours fraternel pour les réfugiés de la Commune s'organisent, dont un à Saint-Imier. En juillet, Adhémar Schwitzguébel se rend à Paris avec un certain nombre de passeports pour permettre les passages en Suisse.
- M. Molnár. M. Vuilleumier a donné plusieurs publications ¹⁰ très importantes à propos de cette question. Certains de ces réfugiés ont fondé la Section de propagande et d'action révolutionnaire socialiste, qui, tout en s'associant au mouvement des Montagnes jurassiennes, gardait une place à part. Tout au long de son existence, soit une dizaine d'années, elle fut parmi les sections les plus actives dans cet esprit anti-autoritaire fédéraliste.

M. Rérat. – Ici, dans le Vallon, il y a eu assez peu de Communards, du moins à demeure. Ils se sont réfugiés plutôt à Neuchâtel. Des gens comme Pindy 11 trouvaient le climat de Saint-Imier trop

austère et préféraient Le Locle ou Neuchâtel.

Mais il y a eu une présence de la Commune, au niveau idéologique. J'en veux pour preuve une polémique entre Le Pays 12 de Porrentruy et Le Jura Bernois 13. Il apparaît assez nettement que les Internationaux, et même les radicaux, sont analysés à travers le phénomène de la Commune par les conservateurs. La Commune fournit une grille d'analyse pour envisager l'Internationale.

M. Bandelier. – Paradoxalement, les condamnations de la Conférence de Londres et du Congrès de La Haye ont promu la Fédération jurassienne et Michel Bakounine à une destinée internationale.

J'aimerais qu'on revienne encore aux grands débats d'idées, aux influences extérieures, aux relations entre les Fédérations régionales de l'AIT et le Conseil général, entre fédérations et congrès, aux liaisons avec les autres courants du mouvement ouvrier en Suisse, tendance syndicale et Société du Grütli.

Une question précise pour M. Freymond. Beaucoup d'auteurs, et notamment ceux qui n'ont pas eu accès aux documents, parlent d'un courant germanique autoritaire, opposé à un courant latin ou

français libertaire, au sein de l'Internationale...

M. Freymond. – Bien entendu, on a parlé de l'Empire knoutogermanique... Il faut reprendre le problème à un niveau supérieur, qui n'est pas d'oppositions strictement nationales. Elie Halévy, dans son Histoire du socialisme européen – ce sont des notes prises par ses étudiants, cours que j'ai eu le bonheur d'entendre à Paris – et dans L'ère des tyrannies 14, avait marqué que dans l'histoire du socialisme, il y avait plusieurs tendances, dont l'une était hiérarchique et organisatrice et l'autre libertaire.

Ces deux tendances sont, à mon avis, alimentées par des formes d'esprit différentes. En partant de là, on arrive beaucoup mieux à comprendre le socialisme et à comprendre les socialismes. Lorsqu'on veut approcher l'histoire du socialisme à un niveau global, il faut se rappeler que les ouvriers qui l'ont alimenté et les intellectuels, issus du même milieu ou proches du mouvement, ont toujours eu deux possibilités lorsqu'ils conduisaient le socialisme: d'abord agir sur le terrain professionnel, le syndicalisme, puis sur le terrain politique, ce qui débouche sur l'organisation de partis.

Sur ces deux terrains, vous avez deux tendances qui correspondent également à des formes d'esprit différentes. L'une est réformiste, transformer la société progressivement et améliorer la condition de l'ouvrier dans la société existante, l'autre est favorable à la rupture révolutionnaire. Vous trouvez les partisans de la rupture révolutionnaire aussi bien sur le plan de l'action politique que de l'action syn-

dicale.

Enfin, pour couronner cela, la tendance à envisager la société nouvelle. On l'envisage, soit comme une société fondée sur l'homme, elle sera alors fondamentalement libertaire, soit comme une société

organisée hiérarchiquement.

Vous trouverez dans un texte, non pas de Bakounine, non pas de la Fédération jurassienne, mais des fédéralistes belges en 1872, au moment de la rupture avec Marx, cette condamnation que j'ai reprise dans l'introduction au premier volume de L'Internationale 15 parce qu'elle m'a paru très parlante. Ceux-ci montraient qu'en suivant Marx, on aboutissait à l'Etat populaire autoritaire et que c'était cela qu'ils ne voulaient pas accepter.

Dépassons quand nous voulons discuter ces problèmes-là les nationalités. On ne peut pas opposer strictement à l'intérieur de

l'Internationale et des mouvements internationalistes, les Allemands ou les Russes aux Latins, pour la simple raison que dans l'histoire même du socialisme français, vous trouvez les tendances hiérarchiques et organisatrices avec Saint-Simon et avec Fourier, et vous en avez d'autres, libertaires. L'une d'entre elles est celle de Proudhon, qui a été reprise par d'autres.

M. Cuttat. – Pour ceux qui, comme moi, couchent en permanence dans le lit de la revendication jurassienne, un certain nombre de personnages sont éminemment sympathiques et émouvants. Je veux parler en tête de Bakounine, dont j'ai édité le livre La Révolution sociale ou la dictature militaire 16 et qui m'a permis de faire bien des prophéties en matière de politique contemporaine.

Mais il y a un autre personnage, dont le nom n'a été cité que deux ou trois fois, c'est celui de Proudhon. Comme il s'agit de deux tendances fédéralistes, j'aimerais savoir quelles étaient les relations de Bakounine et de Proudhon et comment s'harmonisaient leurs

théories ou quels étaient leurs points de rupture.

M. Freymond. - Vous savez que Proudhon est mort en 1865 et que son ouvrage De la capacité politique des classes ouvrières est posthume. Bakounine n'arrive en Europe occidentale qu'en 1861 et débarque à Londres; il n'est venu en Suisse et dans le Jura qu'en 1868-69. Par ailleurs, les deux hommes sont très différents, les formes d'esprit très différentes, même si, avec le recul, vous pouvez trouver certaines convergences. Proudhon, dans sa formation, est d'abord un ouvrier qui réfléchit et qui fait œuvre d'intellectuel, à partir de sa condition d'ouvrier, comme beaucoup de militants du 19e siècle, et du 20e d'ailleurs. Proudhon s'est progressivement orienté vers une des positions fédéralistes, pluralistes, ouvertes, qui l'a amené à s'oppòser à Marx, dont il n'acceptait pas le dogmatisme. De plus il est de caractère même un modéré, un réformiste et non pas un révolutionnaire. Chez Bakounine, vous trouvez un autre tempérament, un révolutionnaire qui veut la rupture avec la société existante. Parce que Proudhon a dit «La propriété, c'est le vol » et une ou deux formules de ce genre, on croit qu'il est fondamentalement révolutionnaire. Non, je crois que Proudhon est fondamentalement réformiste, dans son être même. Le courant proudhonien, vous allez le retrouver chez Péguy et jusque dans les temps contemporains.

Proudhon s'est opposé à Blanqui, l'apôtre de l'insurrection. Il l'admire et le respecte, mais, en même temps, il dit « Le pauvre homme, il est en train de commettre d'autres bêtises et de s'engager

dans d'autres combats sans issue. »

Proudhon et Bakounine sont extraordinairement différents, parce que Bakounine – je ne veux pas le comparer à Blanqui – est en faveur d'une rupture révolutionnaire et alimente un autre courant des idées socialistes. Ce sont des directions qui quelquefois convergent,

parce que les influences sont très nombreuses, mais cela ne signifie pas qu'il y ait convergence absolue, ni filiation.

Mlle Enckell. – Bakounine et Proudhon se sont rencontrés à Paris en 1847...

M. Freymond. - Lors du premier passage de Bakounine...

Mlle Enckell. – L'histoire anecdotique rapporte leurs nuits de discussion interminables.

D'autre part, parmi les proudhoniens, il y a deux tendances. On trouve effectivement des réformistes, qui sont les premiers militants de l'Internationale en France, mais il y a aussi des proudhoniens révolutionnaires.

M. Thomann. – Je suis tout à fait d'accord avec la réponse donnée par M. Freymond à la question des courants au sein du mouvement ouvrier et des nationalités. Je signale que James Guillaume a écrit un livre intitulé Karl Marx pangermaniste ¹⁷.

Au sujet d'Alcide Dubois – et je m'adresse à M. Kohler – je signale qu'il a joué un rôle en vue dans la Fédération jurassienne. Je suis entré en relations avec son fils, qui vivait il y a une vingtaine d'années à Cernier. Ce nommé Dubois a publié une brochure 18...

Quant aux réfugiés communards, le principal, celui qui a eu l'activité la plus dense, c'est Jean-Louis Pindy, qui vivait à La Chaux-de-Fonds et sur lequel j'ai publié une étude 19.

M. Freymond. – Le petit livre de James Guillaume ne compte pas parmi les meilleures de ses œuvres. Quand vous reprenez l'ensemble de la correspondance de Marx et que vous resituez les Lettres à Kugelmann 20, vous devez admettre que James Guillaume, qui est un homme tout à fait remarquable, faisait là un travail de polémiste...

M. Andréas. - En temps de guerre...

M. Freymond. – Des phrases sorties de leur contexte comme « La victoire de l'Allemagne va transférer le centre de gravité du mouvement ouvrier de France en Allemagne » faussent la pensée de Karl Marx, qui doit être réinterprétée en la considérant dans l'ensemble de la correspondance et des autres écrits.

M. Molnár. – C'est un faux débat. Marx n'était pas plus pangermaniste que Bakounine panslaviste. Marx n'a pas hésité à accuser Bakounine parce qu'il avait participé au congrès de Prague ²¹ et en retour Bakounine et ses disciples relançaient la balle dans l'autre camp. Ce débat s'explique par la chaleur de la polémique de l'époque.

Le débat a été repris dans des conditions très particulières pendant la Première Guerre mondiale, quand Français et Allemands s'accusaient mutuellement d'avoir toujours été des partisans d'une sorte d'impérialisme. C'est à ce moment-là que le livre de Guillaume a paru, de même que les ouvrages, beaucoup plus fondamentaux, d'Andler 22 sur le même sujet.

M. Carnal. – Mlle Enckell a dit tout à l'heure que les anarchistes ne s'occupaient pas de l'autorité et M. Molnár, dans sa conférence, a donné l'impression que les autorités elles-mêmes ne s'intéressaient pas à eux. Des mesures de répression ont-elles été prises par des autorités cantonales ou fédérales à l'égard de la Fédération jurassienne ou à l'égard de Bakounine? Ou bien les a-t-on vraiment ignorés?

Mlle Enckell. – Certes il y a eu des mesures individuelles. James Guillaume perd sa place de professeur au Locle pour ses idées révolutionnaires, mais non en qualité d'anarchiste. D'autres, en temps de crise, ont de la peine à trouver du travail. Bakounine, lui, est toléré comme beaucoup de réfugiés politiques à l'époque, en Suisse romande particulièrement.

Mais les anarchistes n'affrontent pas directement les autorités. Les manifestations se déroulent en toute dignité, drapeau rouge en tête, et dans le calme. C'est seulement après que les Italiens auront diffusé l'idée de la propagande par le fait qu'ils se tourneront vers l'action illégale, ce qui vaudra à quelques-uns d'entre eux un certain nombre de jours de prison. A ma connaissance, les premiers Jurassiens internationalistes emprisonnés remontent à 1877.

- M. Rérat. A Saint-Imier en 1868, le professeur Déglon ²³, qui était membre de l'Internationale, a été destitué à cause de cette appartenance.
- M. Bandelier. A Neuchâtel, James Guillaume disposait de soutiens appréciables puisque le père était conseiller d'Etat...
- M. E. Guéniat. Peut-on savoir si, dans les manifestations auxquelles on vient de faire allusion, on chantait déjà une « Internationale » ?
- Mlle Enckell. On chantait La Jurassienne, qui est un poème de Charles Keller, un Internationaliste de Mulhouse, qui a été mis en musique par James Guillaume en 1872-73. Ensuite il y a eu Le Drapeau rouge, écrit par Brousse et repris actuellement par certains gauchistes. L'Internationale est plus tardive ²⁴...
- M. Rérat. En débrouillant la presse de l'époque, j'ai été frappé de constater que, si l'Internationale se limitait aux milieux horlogers dans le Jura après 1872 surtout, dans la première partie de son histoire avec Coullery ²⁵, il y a beaucoup d'instituteurs.

Je remarque également que plusieurs destitutions ont été prononcées en raison d'adhésions à l'Internationale, notamment à Porrentruy. Plus tôt déjà, une répression systématique est exercée contre les instituteurs, qui, les premiers, manifestaient une certaine sensibilité à l'idéologie ambiante. Ainsi au Noirmont, Pierre Jolissaint a remplacé un instituteur que la commune avait éloigné, parce qu'on le disait partisan de Proudhon. Evidemment, en remplaçant cet instituteur par Jolissaint, on tombait de Charybde en Scylla ²⁶...

Les instituteurs au 19e siècle ont une situation matérielle précaire. Ces « hussards de la république » sont en fait des prolétaires en jaquette et il ne faut pas s'étonner d'en trouver plusieurs dans les rangs de l'Internationale, du moins à ses débuts, où les conduisaient à la fois leur curiosité intellectuelle, leur ouverture aux idées nouvelles et leur revendication, solidaire, en faveur de l'amélioration de la situation des ouvriers.

M. Hirsch. – Une précision en ce qui concerne James Guillaume. James Guillaume était en effet le fils du conseiller d'Etat Georges Guillaume, qui a battu les records de longévité politique dans son canton ²⁷. Mais loin de bénéficier de cet appui, il a dû démissionner de son poste de professeur au Locle parce que son père était chef du département de l'instruction publique, alors qu'il était accusé injustement d'avoir fait de la propagande pendant ses cours. Le père Guillaume, personnalité intéressante, a plutôt été une entrave pour son fils qu'un soutien.

M. Rérat. – Contrairement à ce qu'insinue Humbert-Droz par exemple ²⁸, James Guillaume, bien loin de bénéficier de protections, a dû faire du « grappillage » d'heures dans différents pensionnats de jeunes filles des rives neuchâteloises. Et plus tard, on lui a même refusé le pain qu'il gagnait difficilement dans ces pensionnats ²⁹.

Il y a là très nettement un phénomène de répression contre les

enseignants.

M. Prongué. - J'aimerais poser le problème des sources du senti-

ment fédéraliste dans la Fédération jurassienne.

On a dit et redit qu'il y avait une opposition très marquée entre les milieux conservateurs et les milieux anarchistes et l'on en trouve de très nombreux exemples. Voici par exemple une proclamation 30 de l'Internationale qui s'adresse aux journaliers, aux ouvriers, aux campagnards. Elle a été lue au Grand Conseil bernois par le député Folletête 31 en 1873 et celui-ci déclarait à peu près ceci : « Au lieu d'attaquer l'Eglise, vous feriez mieux de protéger la société ».

Il y a donc opposition absolue entre ces deux courants d'idée. Et pourtant, sur un autre plan, ils pouvaient se rejoindre, celui du fédéralisme. Lors de la réunion des bourgeoisies ³² à Delémont en 1865, on insiste sur le fait que les communes doivent être libres dans une Suisse libre et que les bourgeoisies représentent le rempart de l'unité

iurassienne.

Dans le district de Courtelary et le vallon de Saint-Imier, les bourgeoisies avaient justement de grandes richesses et on y assiste dès 1846 à un mouvement de concentration des terres dans les mains de

celles-ci. Si bien que le conseiller d'Etat Schneider 33 y voit un danger

pour l'Etat.

D'autre part, au moment de la révision de la Constitution cantonale bernoise – une première révision a été soumise au peuple en 1885 – L'Union du Jura 34 voit là un dangereux socialisme d'Etat, parce qu'on veut supprimer les bourgeoisies.

Au fond, il me semble qu'il y a une parenté d'inspiration entre un certain fédéralisme prôné par les bourgeoisies, qui s'exprime par le refus de l'autorité de l'Etat, et la Fédération jurassienne de l'Inter-

nationale, qui rejetait l'autorité du Conseil central.

Mlle Enckell. – Il y a tout de même une différence fondamentale entre le fédéralisme des bourgeoisies et le fédéralisme des anarchistes.

Pour les anarchistes il y a fédéralisme à condition que les communes autonomes se fédèrent librement. Le type d'organisation décrit dans l'exposé de M. Molnár correspond tout à fait à ce que diront les anarchistes plus tard, tandis que le fédéralisme suisse défend finalement les intérêts de l'Etat central ou des petits Etats que sont les cantons et les communes. Ce fédéralisme affaiblit même la notion de solidarité libre, dans la mesure où le pouvoir des cantons ne permet pas nécessairement les liens directs entre les entités naturelles que seraient les communes et les groupements professionnels. Le fédéralisme helvétique est considéré plutôt comme une séparation artificielle d'entités plus ou moins historiques, qui garde le pouvoir à la bourgeoisie et à l'Etat. Dans un article de La Gazette littéraire 35 d'aujourd'hui, j'ai repris une citation assez ironique de Bakounine, qui montre qu'en fait le libéralisme helvétique est opposé seulement aux manifestations venant de la base pour préserver un pseudo-libéralisme au sommet, qui peut alors prendre des initiatives de structure autoritaire.

Pour les anarchistes, le fédéralisme avec l'autonomie, le collectivisme, la liberté individuelle... Le fédéralisme seul ne veut rien dire...

M. Prongué. – Dans le Jura, aucun des défenseurs des bourgeoisies dans les années 60 ne vous aurait contredit. La concentration des terres s'opère précisément pour être mise au service de la communauté. Bien sûr, cette communauté était restreinte aux seuls bourgeois. Mais la bourgeoisie avait réellement en vue la production communautaire, d'où le danger dénoncé par le conseiller d'Etat Schneider. Vous avez exactement le même phénomène de rejet de l'Etat central dans le refus de structures susceptibles de toucher à ces bourgeoisies, et dans le Jura nord, plus particulièrement aux paroisses.

Mlle Enckell. – C'est un phénomène plutôt corporatif. Ces propriétés des bourgeoisies n'aboutissent pas à une meilleure répartition des biens. Tandis que le fédéralisme spontané des ouvriers organisés – je pense à ces grandes grèves de Genève de 1868-69 et à l'attitude des tailleurs de Paris, des ouvriers métallurgistes de Londres... – constitue une solidarité agissante, venant de la base directement, d'ouvriers qui envoient des fonds parce qu'ils se sentent concernés.

- M. Prongué. Vous parlez à juste titre de solidarité corporative. Mais elle jouait aussi parmi les horlogers d'un certain rang. Pratiquement les prolétaires, ceux qui sont venus construire les chemins de fer, ceux qu'on employait dans les mines à Delémont à partir de 1870 par exemple, n'ont pas été organisés. J'ai un peu l'impression qu'il s'agit d'une petite aristocratie contre une autre...
- M. Molnár. Une partie des Jurassiens disaient que la réforme de l'Etat suisse n'était pas nécessaire, parce que, sur le plan étatique, le fédéralisme existait. C'est son contenu social qu'ils remettaient en question...
- M. Andréas. C'était l'opinion de la section de Moutier qui ne suivait pas la Fédération jurassienne. Nous avons publié la réponse de cette section Le Bulletin de la Fédération jurassienne ³⁶ l'avait sommée de s'expliquer et celle du Comité fédéral jurassien ³⁷.
- M. Erard. Dans l'esprit des gens de l'époque, la bourgeoisie ³⁸ s'oppose directement à la menace communiste. Les pétitions, auxquelles M. Prongué fait allusion, sont celles qui ont été envoyées à la Constituante bernoise de 1846. Or celle-ci a été dominée par la peur du communisme. Tous les radicaux « bon teint » se défendent de partager les idées de Proudhon et de Fourier. Le docteur Scheidegger³⁹ va jusqu'à dire « Si vous continuez dans cette centralisation des pauvres, Berne finira par être un Etat communiste modèle! »

La bourgeoisie apparaît comme un frein, mais aussi comme la défense de la personnalité jurassienne. Il y a des centaines de pétitions qui viennent du sud du Jura, très peu du Nord. Au centre de la résistance, on trouve l'avocat Auguste Marchand de Courtelary 40 et le pasteur Bandelier de Saint-Imier 41. Mais ils défendent les bourgeoisies pour défendre la personnalité du Jura et ils le disent ouvertement. Il existait un Comité des bourgeoisies, contre lequel Stämpfli 42 s'est dressé. On a dissous ce comité et dès lors, Marchand n'a plus paru à la Constituante de 1846.

- M. Freymond. Je ne veux pas me prononcer sur le Jura, mais sur le plan suisse les radicaux de 1846 sont extrêmement marqués par le socialisme. En ce qui concerne le canton de Vaud, le radicalisme est imprégné par les idées socialistes, par le droit au travail, par Fourier notamment. J'ai retrouvé le testament d'un radical vaudois qui déclarait donner telle somme d'argent pour développer le type d'organisation préconisé par Fourier...
- M. Erard. Ce n'est pas du tout le cas des radicaux du Jura. Je vous défie d'en trouver un seul qui défende les thèses de Proudhon et de Fourier jusqu'en 1847. Mais c'est vrai de Stämpfli. C'est préci-

sément la raison de la rupture entre Jakob Stämpfli et Xavier Stockmar, porte-drapeau radical sur le plan jurassien.

- M. P. Guéniat. Il me semble que le fond du débat reste le divorce entre la Fédération jurassienne et la tendance marxiste de l'Internationale. Est-ce qu'on ne peut pas dire que l'autoritarisme reproché à l'Internationale et à Marx nommément ne représente pas tout simplement un épisode de la lutte entre les illusions de petits producteurs de l'époque pré-capitaliste et la rigueur des lois objectives de l'accumulation du capital et du développement de la société?
- M. Molnár. Je crois que vous avez profondément raison. Mais c'est un problème qui demande encore beaucoup de recherches. A l'appui de votre idée, le seul recoupement qu'on puisse faire dans l'état actuel des travaux, c'est que cette branche antiautoritaire, anarchiste, fédéraliste peu importe le nom que nous lui donnons s'est développée dans des régions à mi-chemin entre une économie dépassée et l'économie moderne. A savoir, ici dans cette région; pour dépasser les frontières de la Suisse, en Espagne où la Fédération espagnole restera le pilier du réseau anarchiste international pendant toute cette époque. J'ai étudié un peu le prolongement du mouvement des villes Madrid, Barcelone dans la campagne, en Andalousie où se trouvaient des dizaines de milliers d'ouvriers agricoles, qui, à un moment donné de la conjoncture, se sont associés à l'Internationale. Le problème se pose de la même façon pour l'Italie. Voilà encore une région qui correspond aux critères que vous venez d'évoquer.

En revanche, dans des pays plus industrialisés le mouvement anarchisant a fait long feu. L'affinité entre Belges et Jurassiens fut éphémère: la rupture avec les Américains 43 reposait sur un malentendu et surtout sur un manque de communications. La Belgique était le pays le plus industrialisé du continent à cette époque et les Belges se sont assez vite détachés du mouvement du Jura et de l'anarchisme, à l'exception de la région de Verviers.

- M. Thomann. J'ai consacré, il y a plus de vingt-cinq ans, une thèse à la Fédération jurassienne ⁴⁴. Comme ressortissant de La Chaux-de-Fonds, je n'avais jamais entendu parler d'anarchisme dans les Montagnes, mais j'avais lu l'ouvrage de Ragaz Die Arbeiterbewegung in der Westschweiz ⁴⁵ où deux pages lui étaient réservées. Au cours de mes recherches, j'ai retrouvé un certain nombre de descendants d'anarchistes. Mais, à l'époque, il régnait une telle suspicion, une telle réprobation à l'égard de ce mouvement, que seule l'expression édulcorée de socialisme libertaire donnait quelques entrées. Une réunion comme celle d'aujourd'hui était impensable.
- M. Bandelier. Nous ne pouvons prolonger une discussion, que nous poursuivrions si volontiers. Ce colloque constitue un enrichissement indéniable pour les membres du Cercle d'études historiques

et pour les historiens locaux. Notre gratitude va aux différents conférenciers, tout particulièrement à M. Freymond et à ses collaborateurs, ainsi qu'à tous ceux qui par leur participation active au débat ont permis de raccourcir un peu cette distance qui existera toujours entre l'histoire et la réalité du moment.

NOTES

¹ Le compte rendu du VIIIe Congrès général de l'Association internationale des travailleurs, branche fédéraliste, tenu à Berne du 26 au 30 octobre 1876, est reproduit dans La Première Internationale..., t. IV, pp. 434-497 (pour la référence complète, voir l'exposé de M. Molnár, note 1; ci-après: Recueil, t. IV).

² Membres de la Fédération jurassienne de l'Association internationale des

travailleurs.

³ César De Paepe (1841-1890), journaliste et figure de proue du mouvement ouvrier belge (note très complète dans *Recueil*, t. III, pp. 496-499).

⁴ Voir note 2.

⁵ Plusieurs journaux portant ce titre ont été édités en Suisse romande pour diffuser les idées de la Société du Grutli : Le Grutléen (1888-1891), imprimé à Bienne par le Grutli romand de La Chaux-de-Fonds ; Le Grutléen, imprimé à Lausanne (1909-1917) ; Le Grutléen Fribourgeois (1913-1914) ; Le Grutli, organe des intérêts de la société fédérale (1862-1871). L'organe central de ce mouvement était Der Grütlianer. Pour l'étude de la presse, se reporter à BLASER, Fritz : Bibliographie de la Presse suisse. Bâle, 1956-1958, 2 tomes. Ci-après : BLASER, t. I ou II. (BLASER, t. I, pp. 471-474).

⁶ Organe officiel de la Fédération ouvrière horlogère, imprimé par la Société typographique de Bienne depuis 1893 comme hebdomadaire. Il avait été

précédé par L'Ouvrier horloger (BLASER, t. II, p. 750 et 947).

7 Quotidien de Delémont, paraissant depuis le 1er juillet 1877 (BLASER,

8 Robert Gygax, directeur d'une fabrique de boîtes de montres (voir la

communication de François Kohler).

9 Ce quotidien socialiste, bi-hebdomadaire en 1893, paraissait depuis 1890

(BLASER, t. II, pp. 931-932).

10 L'Internationale à Genève et la Commune de Paris (1871). In Mélanges offerts à P.-E. Martin, Genève, 1961, pp. 625-643.
Les proscrits de la Commune en Suisse (1871). In Revue suisse d'histoire, 1962 (12),

4, pp. 498-537.

Le gouvernement de Versailles, les autorités suisses et les proscrits de la Commune

en 1871. In Le Mouvement Social, Paris, janvier-mars 1962, 38, pp. 28-46.

¹¹ Jean-Louis Pindy (1840-1917), gouverneur de l'Hôtel de Ville de Paris pendant la Commune. Membre du Comité fédéral jurassien depuis 1873 et secrétaire

du Bureau fédéral international fédéraliste de l'AIT de 1874 à 1877.

12 Organe des catholiques du Jura, fondé par Ernest Daucourt. Parut deux fois par semaine dès le 3 août 1873 (BLASER, t. II, p. 765; LACHAT, François: Le Pays d'Ernest Daucourt. 1873-1884. Mémoire de licence présenté à la Faculté des Lettres de l'Université de Fribourg, 1969, 222 f. 2 pl. multigraphié).

13 D'abord bi-hebdomadaire, ce journal d'inspiration radicale paraît depuis

1862 & Saint-Imier

14 Histoire du socialisme européen. Paris, 1948, NRF/Gallimard, 9e édition. L'ère des tyrannies. Etudes sur le socialisme et la guerre. Paris, 1938, 3e édition.

¹⁵ Editorial de l'Internationale de Bruxelles, 29. 9. 1872 (Recueil, t. I, pp. XXVII-XXVIII).

¹⁶ Paris, Editions des Portes de France, 1946.

¹⁷ Karl Marx pangermaniste et l'Association internationale de 1864 à 1870. Paris, A. Colin, 1915.

18 Patrie, Patriotisme. Saint-Imier, Ed. Cercle ouvrier, 1912.

¹⁹ THOMANN, Charles: Jean-Louis Pindy. La Chaux-de-Fonds, 1951, 34 p. ²⁰ MARX, Karl: Lettres à Kugelmann (1862-1874). Paris, Editions sociales internationales, 1930.

²¹ Pour les griefs de Marx à l'égard de Bakounine, voir Recueil, t. II,

pp. 139-144.

²² Consulter entre autres:

ANDLER, Ch[arles]: Le pangermanisme. Les plans d'expansion allemande dans le monde. Paris, A. Colin, 1915, 80 p. (Etudes et documents sur la guerre).

ANDLER, Charles: Le socialisme impérialiste dans l'Allemagne contemporaine. Dossier d'une polémique avec Jean Jaurès, 1912-1913. Paris, Bossard, 1918, 264 p. (Coll. de « L'Action nationale »).

²³ Voir Le Jura Bernois, 7. 7. 1868 (référence communiquée par Marcel

Rérat).

24 L'Internationale, œuvre de Pierre Degeyter, un ouvrier lillois, date de 1888. Pour la composition du *Drapeau rouge*, qui est associée aux incidents survenus à Berne en 1876 et 1877, *Recueil*, t. IV, pp. 696-697 note 614.

²⁵ Pierre Coullery (1855-1903) était né à Villars sur Fontenais et avait participé à la vie politique jurassienne avant d'élire domicile dans le canton de Neuchâtel (député au Grand Conseil bernois, 1849-1850). Il joua un rôle déterminant en 1865 et 1866 dans la fondation des sections de l'AIT à La Chaux-de-Fonds, Saint-Imier et Neuchâtel.

²⁶ Pierre Jolissaint (1830-1896), député au Grand Conseil bernois, membre du Conseil exécutif où il assume la direction des chemins de fer dès 1862. Il avait

présidé la section de Saint-Imier de l'AIT lors de sa constitution.

Sa nomination au Noirmont ne fut pas confirmée par le Département de l'instruction publique (Staatsarchiv Bern, BB III b 68049: Primarschulen, Lokales 1831-1855 Amtsbezirk Freibergen; référence communiquée par Marcel Rérat).

²⁷ Georges Guillaume (1817-1896), conseiller d'Etat neuchâtelois de 1853 à 1886, dirigea les départements de police, de l'instruction publique et des cultes, des

travaux publics.

Lors de la destitution de son fils par la Commission scolaire de l'Ecole industrielle (école secondaire) en août 1869, il était chef de l'instruction publique, département qu'on lui avait confié après les élections de 1868.

28 Les débuts de l'Association internationale des travailleurs dans le Jura. In Etudes et documents sur la Première Internationale en Suisse, publiés sous la direction de Jacques FREYMOND, Genève, 1964, pp. 2-43 (plus particulièrement p. 41).

²⁹ SCHNEGG, Alfred: Les autorités neuchâteloises et les événements de

1870-1871. In Musée neuchâtelois, 3e série, 1971 (8), 1, pp. 62-63.

VUILLEUMIER, Marc: ... James Guillaume (1844-1916). In Revue neuchâteloise. 1971 (14), 55/56, pp. 32-33.

30 Bulletin du Grand Conseil du canton de Berne, 1873, p. 114 (référence

communiquée par Bernard Prongué).

31 Casimir Folletête. Voir FOLLETÊTE, Eugène: C'F', avocat, membre du Grand Conseil de Berne, conseiller national, 1833-1900. Porrentruy, 1950, 147 p.

32 Communes bourgeoises. La réunion eut lieu le 26 mars 1865 pour protester contre les actes de classification et pour réclamer le maintien de l'institution. Le texte de la pétition envoyée au Grand Conseil se trouve dans RUFFIEUX, Roland, PRONGUÉ, Bernard: Les pétitions du Jura au canton de Berne.... Fribourg, 1972, pp. 290-293.

33 Johann-Rudolf Schneider (1804-1880), médecin, conseiller d'Etat bernois dès 1837, non réélu au gouvernement en 1850, conseiller national de 1854 à 1866.

³⁴ L'Union du Jura, journal conservateur, politique et religieux, imprimé à Porrentruy de 1884 à 1887 (BLASER, t. II, p. 1036).

35 La Gazette littéraire, supplément de la Gazette de Lausanne, 5-6. 2. 1972. 36 La parution du Bulletin de la Fédération jurassienne de l'Association internationale des travailleurs coïncide avec la durée de cette fédération régionale. Le premier numéro date du 15 février 1872, le dernier du 25 mars 1878 (BLASER, t. I, p. 204).

³⁷ La lettre de la section de Moutier se trouve dans Recueil, t. III, pp.

109-113.

38 Commune bourgeoise.

39 Pour les délibérations de l'Assemblée constituante, voir ERARD, Victor : Xavier Stockmar patriote jurassien. Delémont, Bibliothèque jurassienne, 1971, tome second, 494 p. (et plus particulièrement : 5e partie, chap. IV Les Jurassiens à la Constituante, pp. 249-276).

⁴⁰ ERARD, Victor: Xavier Stockmar..., tome second, pp. 319-323.

⁴¹ Alphonse Bandelier (1800-1860), gendre du doyen Morel, pasteur à Saint-Imier et à Corgémont, membre du Conseil d'Etat de Berne en 1853.

42 Jakob Stämpfli (1820-1879), conseiller d'Etat 1846-1850, figure marquante dans la lutte pour la création de l'Etat fédératif suisse, conseiller fédéral 1854-1863.

⁴³ Le Conseil général de l'AIT. A la suite d'une résolution rédigée par Marx et adoptée par le Congrès de La Haye, son siège avait été transféré à New York.

44 THOMANN, Charles: Le mouvement anarchiste dans les montagnes neuchâteloises et le Jura bernois. La Chaux-de-Fonds, Imprimerie des Coopératives Réunies, 1947, 243 p.

45 RAGAZ, Jakob: Die Arbeiterbewegung in der Westschweiz. Aarau, 1938,

Verlag Sauerländer & Co, IV + XXVI + 260 S.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

par André Bandelier

L'histoire de la Première Internationale reste fondamentale, non seulement pour l'étude du mouvement ouvrier et de son évolution, mais aussi pour la compréhension des sociétés contemporaines. Elle a suscité un tel nombre de travaux que nous ne pouvons proposer ici qu'un nombre très limité d'ouvrages. Nous nous adresserons au lecteur de langue française d'abord. Quelques études importantes lui permettront de compléter son information et de satisfaire sa curiosité. Des indications plus précises lui seront fournies quant à l'histoire de la Fédération jurassienne et de la région où celle-ci a exercé son influence.

Les auteurs ont souligné les difficultés rencontrées à rassembler les sources documentaires de cette période, trop souvent fragmentaires, voire perdues, toujours très dispersées. Pourtant des répertoires, publiés par la Commission internationale des mouvements sociaux et des structures sociales, facilitent la tâche du chercheur:

Répertoire international des sources pour l'étude des mouvements sociaux aux XIXe et XXe siècles. La Première Internationale. Paris, A. Colin, 1958-1963, 3 vol.

- 1: Périodiques. 1864-1877. 1958. XX-83 p.
- 2: Imprimés. 1864-1876. 1961. 87 p.
- 3: Imprimés. 1864-1876. 1963. XX-224 p.

Parmi les dépôts d'archives étrangères, nous citerons seulement l'Institut international d'histoire sociale à Amsterdam, qui, grâce à « l'Hérodote de l'anarchisme, Max Nettlau », possède une collection inestimable où les archives de la Fédération jurassienne voisinent avec un fonds Marx/Engels. Plus près du Jura, c'est à Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds que l'historien trouvera les documents les plus accessibles. Les Archives de l'Etat, à Neuchâtel, conservent un fonds James Guillaume et notamment les procès-verbaux des séances du Comité fédéral jurassien. On lira avec profit l'article de Marc VUILLEUMIER: Les archives de James Guillaume (Le Mouvement Social, No 48, juillet-septembre 1964, pp. 95-108). La Bibliothèque de la ville de La Chaux-de-Fonds détient une correspondance intéressante entre James Guillaume et Jean-Louis Pindy et a acquis la plupart des travaux et des usuels récents, permettant au chercheur de travailler dans de bonnes conditions.

Faute de documents de première main, il faut recourir souvent à la presse. La presse syndicaliste et celle du Jura bernois et neuchâtelois, conservatrice ou radicale, devront être consultées avec soin. Les journaux internationalistes, fédéralistes ou marxistes, fournissent les éléments d'une étude des doctrines. De 1872 à 1878, la Fédération jurassienne a édité son organe propre, le Bulletin de la Fédération jurassienne de l'Association internationale des travailleurs. Actuellement en réimpression chez l'éditeur Feltrinelli à Milan, il fut précédé par La Révolution sociale et suivi par L'Avant-Garde, comme porte-parole du mouvement antiautoritaire. L'Almanach du peuple (1871-1875), devenu rarissime, ne manque pas d'intérêt non plus.

Le lecteur trouvera dans les communications présentées lors du colloque un grand nombre de références. Après la consultation des bibliographies nationales spécialisées et de celles réservées aux acteurs principaux du mouvement social, nous

le renvoyons à la bibliographie contenue dans le dernier tome de La Première Internationale (Recueil, t. IV). Le Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français, de Jean MAITRON, en cours de parution, rendra de précieux services. Pour les publications les plus récentes, l'historien suisse dispose des fascicules établis par le Groupe de travail pour l'étude du Mouvement ouvrier:

Bibliographie de l'histoire du mouvement ouvrier en Suisse. Lausanne, 1968-1971, 4 cahiers.

- 1: 1964-1967. 1968, I-32 p.
- 2: 1968. 1969, I-30 p.
- 3: [1969]. 1970, I-22 p.
- 4: 1970. 1971, 20 p.

Il peut faire appel d'autre part au Centre International de Recherches sur l'Anarchisme (av. de Beaumont 24, 1012 Lausanne).

La part prise par l'Institut universitaire de hautes études internationales à Genève dans les recherches sur la Première Internationale reste considérable. Il suffit de parcourir une synthèse récente, comme celle de Jacques DROZ, Le socialisme démocratique. 1864-1960 (Paris, A. Colin, coll. U, 1966, 360 p.), pour constater quelle estime cet apport inspire. Mais en premier lieu, il faut rappeler les 4 tomes de James GUILLAUME:

L'Internationale. Documents et Souvenirs (1864-1878). Paris, 1905-1910, 4 t.

- 1 : Société nouvelle de librairie et d'édition, 1905, X-303 p.
- 2: Ibid., 1907, XI-356 p.
- 3: Stock, 1909, XIX-328 p.
- 4: Ibid., 1910, XX-336 p.

L'étude de Guillaume a été réimprimée à New York récemment (B. Franklin, 1965-1966, 4 t. en 2 vol.).

Parmi les publications « genevoises », on lira, en guise de complément aux 4 volumes de documents déjà mentionnés, la thèse du professeur MOLNAR et les articles réunis par le professeur FREYMOND sur l'Internationale en Suisse :

La Première Internationale. Recueil de documents publié sous la direction de Jacques FREYMOND. Genève, 1962-1971, 4 t.

- 1 et 2: [Les congrès de l'Internationale, 1866-1872]. Textes établis par Henri BURGELIN, Knut LANGFELDT et Miklós MOLNAR, [...]. 1962, XXXIII-454 et 502 p.
- 3: Les conflits au sein de l'Internationale, 1872-1873. Textes établis et annotés par Bert ANDREAS et Miklós MOLNAR, [...]. 1971, XVIII-668 p.
- 4: Les congrès et les conférences de l'Internationale, 1873-1877. Ibid., 1971, 835 p., bibl.

MOLNAR, Miklós: Le Déclin de la Première Internationale. La Conférence de Londres de 1871. Genève, 1963, 259 p.

Etudes et documents sur la Première Internationale en Suisse. Publiés sous la direction de Jacques FREYMOND. Genève, 1964, XVI-317 p.

A l'étranger, le mouvement fédéraliste des Montagnes a toujours soulevé beaucoup d'intérêt. Ainsi, le congrès de Sonvilier, au cours duquel se constitua la Fédération jurassienne, figure en bonne place dans l'ouvrage d'Arthur LEHNING:

Michel Bakounine et l'Italie, 1871-1872. Deuxième partie: La Première Internationale en Italie et le conflit avec Marx. Leiden, E. J. Brill, 1963, pp. 401-407.

En France, le Centre National de la Recherche Scientifique a organisé à Paris un colloque du 16 au 18 novembre 1964, sous le titre La Première Internationale. L'Institution / L'Implantation / Le Rayonnement dont les communications ont été publiées (Paris, 1968, 497 p.).

L'historiographie locale, celle du Jura bernois en particulier, s'est fort peu souciée jusqu'ici des problèmes économiques et sociaux. On pourra mesurer cette lacune en se reportant à quelques synthèses, qui donneront au lecteur étranger à la région la possibilité de replacer la Fédération jurassienne dans un contexte plus général.

La Bibliographie du Jura bernois de Gustave AMWEG (Porrentruy, Le Jura, 1928, XV-708 p.) demeure l'instrument de travail par excellence et recense plus de 9000 livres et articles. Nous n'y avons retrouvé qu'une dizaine de titres renvoyant à des publications internationalistes ou à la situation de l'horlogerie de l'époque, secteur professionnel dans lequel se développent surtout les sections de l'Internationale. L'ouvrage historique de base, l'Histoire du Jura bernois et de l'ancien Evêché de Bâle de P.-O. BESSIRE (Saignelégier, 1968, 357 p., rééd. 1935), conclut le chapitre consacré aux années 1846-1914 par un sous-titre alléchant: « Une période de progrès économiques ». En réalité, dix pages sont réservées à des problèmes divers n'ayant parfois aucun rapport avec l'économie et une page seulement à l'industrie horlogère. Les jubilés font l'objet de publications le plus souvent très limitées quant aux lumières qu'elles apportent. Le centenaire du journal Le Jura fut marqué par l'impression d'un volume, intitulé 1850-1950. Un siècle de vie jurassienne (Porrentruy, 1950, 460 p.), qui ne traite que superficiellement les transformations survenues dans la deuxième moitié du XIXe siècle.

Pour illustrer l'opinion des historiens et intellectuels jurassiens des générations précédentes, généralement négative à l'égard de la Fédération jurassienne, nous renvoyons aux Mémoires de Mgr BELET (Texte établi et annoté par l'abbé Léon MARER. Grandfontaine, 1971, t. I, p. 445) et au compte rendu que Gustave AMWEG donnait de la commémoration du cinquantenaire de la Fédération juras-

sienne (Actes de la Société jurassienne d'Emulation, 1922 (27), p. 123).

Il faut attendre la parution du mémoire de François KOHLER (La genèse et les débuts du parti socialiste dans le Jura bernois. 1864-1922. In Actes de la Société jurassienne d'Emulation, 1969 (72), pp. 149-198) pour trouver un résumé de nos connaissances sur les débuts du mouvement ouvrier jurassien. A Neuchâtel par contre, la Fédération jurassienne avait suscité la thèse de doctorat de Charles THOMANN (Le mouvement anarchiste dans les Montagnes neuchâteloises et le Jura bernois. La Chaux-de-Fonds, Imprimerie des Coopératives Réunies, 1947, 243 p.), qui ne recueillit que peu d'écho alors.

Nous terminerons en proposant un nombre limité de publications récentes : une courte synthèse où l'intérêt du débat d'idées est mis en relief (ENCKELL, Marianne : La Fédération jurassienne. Lausanne, La Cité, 1971, 147 p.), une série d'essais parus dans la Revue neuchâteloise (1971 (14), 55/56. L'anarchisme dans les Montagnes), un acteur qui se raconte (KROPOTKINE, Pierre : Autour d'une Vie. Mémoires. Lausanne, Guilde du Livre, 1972, 436 p.), une monographie d'entreprise enfin, témoin de la révolution industrielle dans l'horlogerie (JEQUIER, François : Une entreprise horlogère du val de Travers, Fleurier Watch Co S. A. De l'atelier familial du XIXe siècle aux concentrations du XXe siècle. Thèse de doctorat, à paraître prochainement ; on lira en attendant avec profit l'ouvrage d'André FRANCILLON : Histoire de la fabrique des Longines précédée d'un essai sur le comptoir Agassiz. Saint-Imier, Compagnie des montres Longines Francillon S. A., 1947, VIII-203 p.).